

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9h
 Officiel: mardi 12h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

VISITE DU ST-NICOLAS le 8 décembre.

CHEZ Camille Bloch JE CROQUE!

PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • COURTELARY

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

SONCEBOZ-SOMBEVAL

40 ans de service, et quel service !

Vendredi dernier, la Municipalité réunissait son personnel et ses élus, en l'honneur de Jean-Rodolphe Zürcher, secrétaire municipal qui fêtait lundi exactement quatre décennies de travail au service de la commune. Une petite manifestation marquait cet anniversaire impressionnant et permettait de louer son travail excellent, d'une fiabilité et d'une précision rares.

Engagé à l'époque où Jean-Jacques Monnin siégeait en tant que maire, Jean-Rodolphe Zürcher en a connu cinq autres depuis, à savoir Jean-Robert Bouvier, Romain Farine, Fred-Henri Schnegg, Paul-André Jeanfavre et René Rimaz. C'est bien sûr à ce dernier qu'il incombe de prononcer quelques mots, des félicitations et de chaleureux remerciements essentiellement, pour ces 40 années de travail plus que satisfaisant.

Quelque 900 séances...

René Rimaz mentionnait quelques chiffres édifiants :

Jean-Rodolphe Zürcher a participé à environ 1100 séances de Conseil municipal, rédigeant donc autant de procès-verbaux complets, et à près de 100 assemblées municipales.

De nombreuses autres séances s'y sont ajoutées, pour un employé qui cumule les fonctions de secrétaire et de caissier jusqu'en 2000, lorsque le poste fut scindé.

« De surcroît, il a formé de nombreux apprentis, avec à la clé de très bons résultats », ajoutait le maire non sans souligner que Jean-Rodolphe Zürcher fait littéralement figure de référence régionale dans la conduite d'une administration communale.

Dans quatorze mois, Jean-Rodolphe Zürcher atteindra officiellement l'âge de la retraite. « Son remplacement sera particulièrement difficile, tant ses connaissances sont vastes », prévoit René Rimaz.

| Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval



Un présent amplement mérité pour Jean-Rodolphe Zürcher, de la main du maire René Rimaz

CORGÉMONT

30 ans de service

Sympathique réception lundi à la Commune, où les élus et ses collègues honoraient Jessica Del Re, qui a fêté le 1^{er} décembre trente années de service en tant qu'employée d'administration.

Engagée à mi-temps et responsable en particulier de l'agence AVS, elle a été l'objet de remerciements et de félicitations, non seulement pour sa fidélité, mais également pour la qualité de son travail durant ces trois décennies.

| Conseil municipal de Corgémont

Pour Jessica Del Re, les félicitations du maire Etienne Klopfenstein



SOMMAIRE

Le parapente a remplacé le traîneau Un Saint-Nicolas plutôt moderne à Vauffelin	3
Téléthon tout en hauteur Une attraction à découvrir à Romont	3
A Péry, les retraits pourraient pleuvoir Des excès de vitesse effarants à la Grand-Rue	5
Le Marché de Noël, c'est demain Tous à la halle à Sonceboz!	7
Un sapin dans votre salon ? Faites de la place, les ventes approchent !	9
Dernier concert haut en couleurs Les Chambristes se produiront jeudi soir	13
Saintimania, le clap de la fin Réservez dès maintenant vos places !	14
Plein Soleil vous ouvre ses portes Pour un endroit où il fait bon vivre	15
Une nouvelle ère démarre ... dès lundi à Saint-Imier	15
Le Chasseral a eu du succès en 2018 Les bus menant au sommet ont cartonné	16
Douze heures top chrono ! Le Karandach, un concept à découvrir au CCL	16
La Goule (s') offre un musée unique La Société fête dignement son 125 ^e	17
Belle performance face au Locle Le HCT est en forme et le fait savoir !	21

Réclame



PRIVOR
 compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.375%

cec.clientis.ch

Versez maintenant!

Clientis
 Caisse d'Epargne Courtelary

Un service complet au cœur de votre région !

Prépresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Nouvelle ligne de bus à St-Imier !

Dès le 9.12.2018 - 14.12.2019



22.123 St-Imier, gare – hôpital – gare

lundi-vendredi sauf fêtes générales

Biel/Bienne	519	647	847	1047	1220	1447	1547	1647
Sonceboz-Sombeval	536	659	859	1059	1237	1459	1559	1659
Sonceboz-Sombeval	541	700	900	1100	1241	1500	1600	1700
St-Imier	559	712	912	1112	1259	1512	1612	1712
La Chaux-de-Fonds	543	643	843	1043	1243	1443	1543	1643
St-Imier	559	659	859	1059	1259	1459	1559	1659
St-Imier, gare	601	603	607	609	611	615	619	621
St-Imier, place du 16 mars	601	717	940	1140	1301	1540	1625	1725
St-Imier, Collégiale	603	719	942	1142	1303	1542	1627	1727
St-Imier, Bethania	604	720	943	1143	1304	1543	1628	1728
St-Imier, hôpital	605	721	944	1144	1305	1544	1629	1729
St-Imier, Fontenayes	606	723	945	1145	1306	1545	1630	1730
St-Imier, ceff industrie	607	724	946	1146	1307	1546	1631	1731
St-Imier, Champ de la Pierre	608	725	947	1147	1308	1547	1632	1732
St-Imier, Bakounine	609	726	948	1148	1309	1548	1633	1733
St-Imier, Les Grands-Champs	610	727	949	1149	1310	1549	1634	1734
St-Imier, Collégiale	611	728	950	1150	1311	1550	1635	1735
St-Imier, place du 16 mars	616	732	955	1155	1316	1555	1640	1740
St-Imier, gare	700	745	1000	1200	1400	1600	1700	1800
La Chaux-de-Fonds	717	802	1017	1217	1417	1617	1717	1817
St-Imier	619	745	1000	1200	1345	1600	1645	1745
Biel/Bienne	702	812	1040	1240	1412	1640	1712	1812

22.123 St-Imier, gare – hôpital – gare

samedi, dimanche et fêtes générales

Biel/Bienne	1320	1447
Sonceboz-Sombeval	1337	1459
Sonceboz-Sombeval	1341	1500
St-Imier	1359	1512
La Chaux-de-Fonds	1343	1532
St-Imier	1359	1544
St-Imier, gare	613	617
St-Imier, place du 16 mars	1401	1559
St-Imier, Collégiale	1402	1600
St-Imier, Bethania	1403	1601
St-Imier, hôpital	1404	1602
St-Imier, Fontenayes	1405	1603
St-Imier, ceff industrie	1407	1605
St-Imier, Champ de la Pierre	1409	1607
St-Imier, Bakounine	1410	1608
St-Imier, Collégiale	1411	1609
St-Imier, place du 16 mars	1413	1611
St-Imier, gare	1500	1613
La Chaux-de-Fonds	1517	1628
St-Imier	1445	1645
Biel/Bienne	1512	1712

♂ Toutes les courses :
tél. 032 486 93 37
Gare de Tramelan :
tél. 032 486 93 45

St-Imier : Arrêts de bus de la nouvelle ligne

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1 Bethania | 9 Champ de la Pierre |
| 2 ceff industrie | 10 Bakounine |
| 3 ceff santé-social | 11 La Goule |
| 4 Longines | 12 place du 16-Mars |
| 5 Les Grands-Champs | 13-place-du-Marché |
| 6 hôpital | 14 collégiale |
| 7 home la Roseraie | 15 train |
| 8 Fontenayes | 16 gare |

🟢 Nouveaux arrêts 🚫 Arrêts supprimés
Ligne de bus 22.123 St-Imier, gare – hôpital – gare



Tarifs :

Billet plein tarif CHF 2.30
Billet avec abo ½ tarif CHF 2.10

Valable 30 minutes dès l'émission

Les titres de transport LIBERO et Onde Verte englobent cette nouvelle ligne.

Billet à acheter exclusivement dans le bus.

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Promotions civiques 2018

Une quinzaine de jeunes garçons et filles des communes de Péry-La Heutte, Orvin, Sauge et Romont se sont retrouvés à la Tissot Arena pour une partie de bowling avant de partager un repas au restaurant Il Capitano.

Madame Nelly Schindelholz, mairesse de Péry-La Heutte, n'a pas manqué de rappeler aux participants qu'ils ont maintenant des droits, mais aussi des devoirs.



Le Bibliobus de l'UP: la lecture à votre porte!

Le Bibliobus est un service de l'Université populaire jurassienne. Cette bibliothèque mobile propose à tous, petits et grands, de quoi satisfaire leurs envies de lectures, de musique ou de films.

Chaque bibliobus contient près de 6000 documents variés: des albums pour les petits, mais aussi des romans pour les jeunes ou les adultes, des bandes dessinées, des guides pratiques, etc. En plus des livres, les abonnés au Bibliobus peuvent emprunter des magazines, des films sur DVD, des disques compacts ou des livres audio (textes lus). Des livres numériques (e-books) sont aussi disponibles en téléchargement. Une sélection de livres en allemand et en anglais complète la collection.

Où trouver le Bibliobus?

Le Bibliobus stationne sur la place de parc à l'entrée du village. Il est présent une fois par mois, le vendredi de 16h à 17h, aux dates suivantes:

14 décembre / 25 janvier / 22 février / 22 mars / 26 avril / 24 mai / 21 juin / 23 août / 20 septembre / 18 octobre / 15 novembre / 13 décembre
Il est toutefois possible de se

rendre dans n'importe quelle localité desservie par le Bibliobus (p. ex. Plagne, Vauffelin...). Tous les lieux et horaires sont visibles sur le site internet www.bibliobus.ch

Combien coûte un abonnement?

Les autorités communales ont décidé d'offrir l'Abonnement Standard à tous les enfants en âge de scolarité.

Pour les plus grands, l'abonnement Standard coûte 18 francs pour un adulte (tarif réduit de 12 francs pour AVS/Al/apprentis/étudiants). L'abonnement Standard permet d'emprunter cinq livres et deux revues à la fois. L'emprunt des CD/DVD se fait moyennant une taxe de location.

Il existe également un Abonnement Plus qui permet d'emprunter davantage de documents. Nos bibliothécaires vous renseigneront volontiers.

Comment s'inscrire?

Montez simplement à bord de notre bibliobus lors du prochain passage à Romont. Vous remplirez une fiche d'inscription et nous vous établirons votre carte d'abonné-e. Vous pourrez de suite emprunter des documents. | *cm*

Demande de permis

présentée après coup
délivré selon l'art. 27 DPC
(petit permis)

Requérant: Aurel Christinat, rue du Clos Michel 1, 2538 Romont. Auteur du projet: Schreinerei Schwarz AG, Witmattstrasse 16, 2540 Grenchen, Daniel Moning. Propriétaire foncier: idem requérant.

Projet: remplacement de toutes les fenêtres en bois à croisillon brun par des fenêtres en plastique à croisillon blanc.

Emplacement: parcelle N° 875, Zone centre ancien, rue du Clos Michel 1, 2538 Romont.

Dérogation requise: - Recensement architectural: ensemble bâti A.

Objet protégé: recensement architectural 2020: suppression du bâtiment du recensement, précédemment classé digne de conservation, objet «C».

| *l'administration communale*

Analyse de l'eau potable

Le 20 novembre dernier, le laboratoire cantonal de Berne a procédé à une vérification du respect des exigences légales posées à l'eau potable. Selon le rapport d'analyse, l'échantillon prélevé à l'école (route Principale 1) s'est révélé en règle. La température de l'eau captée était de 12,6°. | *cm*

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

De rédacteur, il revient à pasteur

Pour sa toute dernière assemblée à la présidence, Claude Nussbaumer avait mardi 4 décembre la noble tâche de présenter un nouveau pasteur en la personne de Gilles Bourquin. Né à Bienne en 1966, Gilles Bourquin a suivi sa scolarité au Tessin à Airolo. Il obtient sa licence en théologie protestante à Neuchâtel avant de s'engager durant huit ans comme pasteur dans l'EREN au Nord Val-de-Ruz. Marié et père de deux enfants, il entreprend alors un travail de

doctorat à Lausanne avec le professeur Pierre Gisel, afin de mieux cerner l'approche protestante des mentalités spirituelles contemporaines.

Après sept nouvelles années de pastorat à Delémont, Gilles Bourquin débute une formation de journaliste et devient rédacteur responsable à la Vie Protestante Berne-Jura-Neuchâtel. Lors de la fusion des journaux réformés romands en 2016, il est, avec Elise Perrier, devenu corédacteur en chef du mensuel Réformés romand,

fonction qu'il exercera jusqu'en début janvier 2019. Très belle opportunité lui est donnée pour une reconversion, la paroisse de Rondchâtel étant à la recherche d'un nouveau pasteur suite au départ de Dominique Giauque.

C'est à l'unanimité des personnes présentes que sa nomination a été plébiscitée. Pour 2019, des permanences seront mises sur pied dans les locaux de la paroisse situés sous le centre communal à Péry. | *jcl*



Au centre sur la photo: Véronique Grosjean (Présidente), Gilles Bourquin (nouveau pasteur de Rondchâtel), Colette Léchet (Vice-présidente)

VAUFFELIN

Le parapente a remplacé le traîneau

Comme la neige n'était pas au rendez-vous samedi dernier, le Saint-Nicolas n'a pas pu prendre son traîneau. C'est donc en parapente en tandem qu'il a décidé de faire une petite visite aux 31 enfants venus de Vauffelin, Plagne, Romont et trois autres villages qui l'attendaient avec impatience à Vauffelin.

Comme tous les enfants ont été sages cette année, ils ont chacun reçu un pyjama. Après quoi, mandarines, cacahuètes, vin chaud, thé et chocolat étaient à déguster avec les parents dans l'ancienne école de Vauffelin. Un grand merci à la commune de Sauge et bravo aux organisateurs.



LES RÉCRÉS DU JEUDI

La fenêtre de l'Avent vous accueille

Nous rappelons que les récrés du jeudi participent au calendrier de l'Avent du village de Vauffelin et éclaireront leur fenêtre le jeudi 13 décembre. Vous êtes les bienvenus de 18h à 20h30 dans l'ancienne école à Vauffelin. Venez nous rejoindre pour passer un moment autour du verre de l'amitié et déguster des pro-

duits de saison tels que, entre autres, marrons, vin chaud et thé de Noël.

2019 frappe à notre porte, les rencontres des récrés du jeudi continueront au rythme habituel à savoir le 1^{er} jeudi et le 3^e jeudi du mois de 14h à 16h, la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 17 janvier 2019. Réservez d'ores et déjà le jeudi 7 février

en soirée. En effet, une récré spéciale est en préparation, de plus amples informations paraîtront dans les prochaines éditions du présent journal. N'oubliez pas de jeter également un coup d'œil dans la rubrique Agenda. Nous souhaitons à tous de lumineuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année.

SAPEURS-POMPIERS OPRV

Venez prendre de la hauteur au Téléthon

Les Sapeurs-pompiers OPRV organisent le téléthon demain samedi 8 décembre et vous invitent à partager ce moment avec eux. La mascotte est un petit hérisson qui s'appelle Jerryson. Cette année, la manifestation prend de l'ampleur et aura lieu dans deux villages.

Soupe, raclette et attraction à Romont

Une équipe vous accueillera au hangar de Romont pour la traditionnelle soupe aux légumes ainsi que pour une raclette. Là, vous pourrez également prendre de la hauteur en admirant le village et les Alpes. Nous ne vous en disons pas plus, venez plutôt découvrir l'attraction!

Soupe et musique à Orvin

Une 2^e équipe vous attendra sur la place du village d'Orvin où vous pourrez déguster la soupe aux légumes faite par Narnia. Cette dégustation sera accompagnée d'intermèdes musicaux des Sonneurs de cloches d'Orvin, de la Tschuni Clique d'Orvin ainsi que de la Fanfare Harmonie d'Orvin.

Nous nous réjouissons de vous accueillir sur ces deux sites et vous souhaitons plein de plaisir durant cette journée. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui œuvreront lors de cette manifestation mais également vous, cher public, pour votre généreux soutien. | *le comité d'organisation*



ORVIN AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration municipale

En raison des Fêtes de fin d'année, nous vous informons que l'administration municipale sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019. Durant cette période, une permanence téléphonique sera toutefois assurée en cas d'urgence pendant les jours ouvrables et les heures de bureau au numéro de téléphone 032 358 01 86.

A partir du lundi 14 janvier 2019, l'administration municipale sera de nouveau à votre service aux heures habituelles.

Le personnel ainsi que le conseil municipal vous souhaitent de bonnes Fêtes de fin d'année.

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Vente de sapins de Noël

La vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 15 décembre de 9h30 à 12h au nouveau hangar à bois à la Route des Prés d'Orvin.

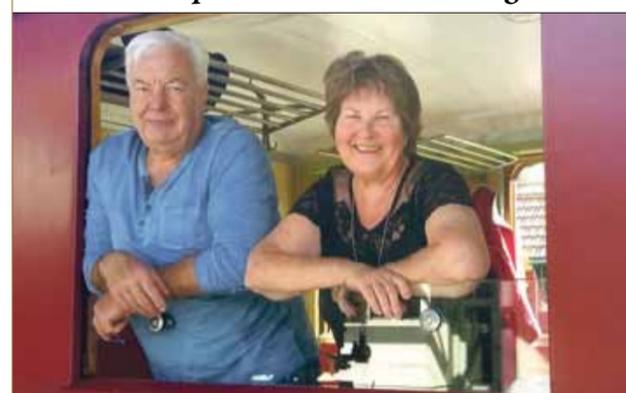
Vous aurez la possibilité de vous restaurer (saucisses grillées, vin chaud, thé, etc.).

Venez nombreux acheter un beau sapin d'Orvin ou un autre article produit par la

Bourgeoise: bois d'allumage, bûches suédoises, bois de feu. Merci d'avance de votre visite! | *l'équipe forestière*



Félicitations pour vos 50 ans de mariage!



Vos petits-enfants qui vous aiment

16 communes

1 JOURNAL

Immobilier

À LOUER À SAINT-IMIÉ

Appartement 3,5 pièces

dans un petit immeuble locatif tranquille, salon avec balcon, cuisine agencée, jardin, place de jeux, place de parc.

Loyer: 940 francs charges comprises

Disponible: 1^{er} février 2019

079 354 67 13 ou

cabinet.begzati@hotmail.com

À LOUER À VILLERET

**Appartement 3,5 pièces
70 m², au 1^{er} étage
avec jardin et terrasse**

Escalier privé, hall d'entrée, cuisine spacieuse et équipée, WC-douche, grand séjour, deux jolies chambres. Au rez: buanderie, cave, terrasse et pelouse ensoleillée. Jardin potager.

Libre dès le 1^{er} mars 2019.

Loyer 690 fr. + charges 175 fr.

Tél. 079 549 01 97

Concerts de Noël

* * *

**La fanfare
Villeret-Courtelary**

Vendredi 7 décembre à 20 h
Courtelary

Salle communale

* * *

Jeudi 13 décembre à 20 h
Villeret

Eglise

* * *

entrée libre - collecte



mercredi 12 décembre
à 20 heures

VEILLÉE de L'AVENT

maison de paroisse réformée
grand-rue 120, Tramelan
«Message de l'Avent, chants,
prières et convivialité»



Cordiale bienvenue à toutes et à tous!

**LIQUIDATION
TOTALE**

pour cause de fermeture définitive

MINIMUM

-50%

sur tout le magasin

INTERSPORT
FLO Tramelan

UNION
Noël pour tous
24 décembre dès 11h

Les cercles de l'Union de Saint-Imier, Sonvilier et Courtelary-Cormoret fêtent l'esprit de Noël au service des Autres

Repas, Musique, Jeux et Animation offerts
Le Griffon, rue du Collège 7, 2610 Saint-Imier

Renseignements et inscriptions: 032 942 86 86 ou 032 941 59 54
Un service de transport est organisé. Le bâtiment du Griffon dispose d'un ascenseur.

bpa auto-école

Biland Pierre-Alain Dr-Schwab 3 - Saint-Imier

**Cours de sensibilisation
Auto - Moto**

4 soirs de 19h30 à 21 h30

- **Mardis 11 et 18 décembre**
- **Judis 13 et 20 décembre**

Inscrivez-vous dès maintenant!

Renseignements et inscriptions: **Tél. 079 651 47 33**

GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES

FC COURTELARY - WOMEN
VIN CHAUD - SOUPES

DE 9 H 00 À 14 H 00
PÂTISSERIES - VIENNOISERIES

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Vente de Noël

**DEVANT LA BOULANGERIE LEUENBERGER
ET DENNER SATELLITE À COURTELARY**

VEZ NOMBREUX NOUS SOUTENIR

Achète antiquités

Mobiliers, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs, bronze et ivoire du 19^e, anciennes armes (fusils, pistolets, épées), armures du 15^e au 19^e, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée Enicar, Doxa, Heuer, Omega etc.
J. Bader, tél. 079 243 09 99, jbader9@gmail.com

Dr. méd. R. Brechbühler
Grand' Rue 13, 2606 Corgémont

**Le cabinet médical sera fermé
du samedi 22 décembre 2018
au dimanche 6 janvier 2019**

Toute l'équipe du cabinet vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous remercie pour l'année qui se termine!

Garage Kocher
SUBARU Spécialiste SUBARU
Vente, réparation toutes marques

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
2616 Renan Fax 032 963 16 09
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

le GARAGE Daltec
MULTIMARQUE
garagekocher.multimarque.com

**SDC - Société
de développement
et d'embellissement
Courtelary**



**Brocante
Liquidation totale
pour cause
de fermeture définitive**

Prendre rendez-vous
avec Pips Wyssbrod
079 278 26 78

Son'Keb
Pizza Kebab Tacos

Venez découvrir votre nouveau

**Restaurant
Son'keb**

Sonceboz
Rue de la gare 9

Nous serons ravis de vous y accueillir et passer un moment convivial autour d'un apéritif qui vous sera offert lors de l'inauguration.

**Nous vous attendons
le 9 décembre dès 11 heures**

**Pour cette première ouverture
les Kebabs et Durums
seront à 5 fr. 60**

Réparations toutes marques!

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**



BERNINA B485
Prix de lancement
1'995.- 2'295.-

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne | 032 345 12 45 | www.berninabel.ch

Restaurant Cheval Blanc à Orvin

**Recherche un jeune aide de cuisine
avec expérience à 100 %
dès mi-janvier 2019**

Contact:
M. Villard
Route de Frinvilier 1, 2534 Orvin
Tél. 032 358 12 82

Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallon

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon cherche pour tout de suite ou à convenir

1 infirmière diplômée à 50 %

Vous trouverez plus d'informations concernant ce poste sur notre site internet www.sasdbasvallon.ch

Notre offre vous intéresse? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l'adresse suivante:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, à l'att. de Mme Noëlle Poffet, responsable aide et soins, Route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte.

Recherche vendeur(se)

Epicerie mini-marché de Sonvilier
Taux d'occupation: 60 - 80 % (à discuter)
dès janvier 2019 ou à convenir.
Merci d'envoyer votre candidature par mail:
peppedistribution@bluewin.ch 079 423 11 68

gianoli sa
entreprise générale de construction
032 942 88 42 - www.gianolisa.ch



**Marché de Noël de Cormoret
Samedi 15 décembre 10h à 18h
Salle polyvalente de Cormoret**

Visite de Saint Nicolas à 15h30

Soupe aux pois (aussi à l'emporter),
croûtes au fromage,
pâtisseries, boissons de saison

Organisation: association amacc - www.amacc.ch

26^e Marché de Noël biennois

Plus de 80 maisonnettes de Noël installées à la rue de Nidau, rue du Marché et à la place Centrale

Jeudi, 6 décembre au lundi, 24 décembre 2018



Les samedis 8, 15 et 22 décembre 2018 les magasins situés dans le rayon du Marché de Noël et le Marché de Noël restent ouverts jusqu'à 17 h.

Les dimanches 16 et 23 décembre 2018 les magasins seront ouverts de 10 à 18 h.

www.marchedenoel-bienne.ch



A Péry, les retraits de permis pourraient pleuvoir

Sur 26 jours d'octobre et de novembre derniers, la Municipalité a installé en divers endroits de la commune un radar dit pédagogique, ou sympathique. L'idée consistait à vérifier que les limitations sont bien respectées, à sensibiliser les automobilistes inattentifs, voire à cerner l'un ou l'autre éventuel point névralgique.

Or les comptages effectués ont suscité l'effarement des services techniques: sur certaines portions de rues, pas loin de la moitié des véhicules dépassaient clairement la limitation de vitesse. Au total des mesures réalisées à Péry, 38,32 pour cent des conducteurs étaient en infraction...

11 000 passages mesurés

Yanik Chavaillaz, responsable technique de Péry-La Heutte, a mis au net les statistiques tirées de ce test automnal, qui a permis de mesurer la vitesse de près de 11 000 passages motorisés, en six endroits de Péry et deux de La Heutte.

Le long du Chemin du Col-

lège et du Chemin du Paradis, à La Heutte donc, 1277 passages ont été mesurés au total. En ces endroits où la vitesse est limitée à 50 km/h, l'immense majorité des véhicules circulaient à une vitesse légèrement inférieure, seules deux voitures ayant été mesurées respectivement à 54 km/h et 56 km/h.

Danger sur la chaussée

A Péry par contre, les excès de vitesse dépassent 38 pour cent du total. Dans des zones résidentielles, où la vitesse est limitée à 30 km/h, les taux d'infractions sont considérables. Pour exemple, les mesures effectuées à la Grand-Rue, en pleine journée, font état de 45 pour cent de véhicules trop rapides; on y relève 130 passages à une vitesse de 41 à 50 km/h, et 3 autres à une vitesse supérieure à 50 km/h.

Au total des mesures effectuées sur les rues de Péry, on compte pas moins de 3643 passages en excès de vitesse, soit 3338 entre 31 et 41

km/h, 297 entre 41 et 50 km/h, ainsi que 8 passages entre 51 et 60 km/h. Le taux d'infraction atteint donc exactement 38,32 pour cent.

Sympathique...

On précisera que si le radar n'avait pas été «sympathique», plus de 3000 passages auraient donné lieu à une amende de 40 à 120 francs. Dans 297 cas, les conducteurs auraient écopé d'une amende de 250 francs au moins et nombre d'entre eux d'une dénonciation. Enfin, huit cas auraient donné lieu à un retrait de permis, d'un mois au minimum...

A suivre

Fortes de ces statistiques, les autorités municipales et le service technique vont plancher rapidement sur la suite à donner aux comptages. Face à la quantité impressionnante de dépassement de la vitesse maximale autorisée, l'Exécutif n'entend surtout pas attendre un accident grave pour agir. Un dossier à suivre, donc. | cm



Les mesures effectuées sur la Grand-Rue ont littéralement estomaqué les services techniques



Rappel: nouvelle législation sur le droit de cité

Information sur la possibilité de changer de droit de cité en cas de fusion de communes

Suite à une fusion de communes municipales ou mixtes, le droit de cité de la nouvelle commune est inscrit au registre de l'état civil.

Une disposition transitoire permet toutefois aux personnes citoyennes d'une commune ayant fusionné entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2017 de demander à l'office de l'état civil de l'arrondissement de la commune fusionnée que le nom de leur ancienne commune soit ajouté entre parenthèses à côté du nom de la commune fusionnée, et ce dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018 (art. 31 LDC).

Concrètement, les personnes qui étaient originaires de Péry ou de La Heutte ont automatiquement acquis le droit de cité

de Péry-La Heutte le 1^{er} janvier 2015. Elles ont la possibilité, d'ici au 31 décembre 2018, de demander à l'Office de l'état civil de l'Arrondissement du Jura bernois, d'inscrire le lieu d'origine Péry-La Heutte (Péry) ou Péry-La Heutte (La Heutte) au registre de l'état civil, en lieu et place de Péry-La Heutte. Ce nouveau lieu d'origine figurera sur leurs documents officiels (passeport, carte d'identité, acte d'origine, etc.) et ne pourra pas être abrégé. Le délai susmentionné n'est pas prolongeable.

Le traitement de la demande est facturé 75 francs. Les personnes mariées ou liées par un partenariat enregistré peuvent, si elles ont le même lieu d'origine, déposer une demande individuelle ou conjointe. Les enfants peuvent être inclus dans leur demande

- s'ils sont mineurs au moment du dépôt de cette dernière,
- s'ils ont le même droit de cité que le ou les parents déposant la demande et
- si les personnes titulaires de l'autorité parentale ont donné leur accord.

A partir de 16 ans, les mineurs doivent en outre faire part de leur volonté par écrit.

Les personnes intéressées doivent adresser leur demande à l'Office de l'état civil du Jura bernois à Courtelary. Les formulaires de demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: www.be.ch/etatcivil (onglet «État civil») puis menu «Droit de cité en cas de fusion de communes» ou au guichet de l'Administration communale de Péry-La Heutte à Péry.

Le budget approuvé unanimement

93 personnes (soit 7.32 pour cent des ayants droit) ont pris part lundi soir à l'assemblée municipale dite du budget, qui s'est tenue à Péry en un petit tour d'horloge et qui a accepté unanimement les prévisions financières 2019.

Président nommé

A la succession de Philippe Drompt, dûment remercié pour les deux législatures complètes qu'il a passées à la tête du Législatif communal, l'assemblée a nommé officiellement son successeur pour les quatre prochaines années, en la personne de Pierre-Michael Kleiner.

Pour des questions de respect des délais légaux, les nominations du/de la vice-président(e) et du/de la secrétaire, en remplacement respectivement de Walter Hofer et Aurélie Hadorn (également remerciés chaleureusement par Nelly Schindelholz), ont par contre été reportées à l'assemblée de juin prochain; les candidatures devaient en effet parvenir à la Municipalité trente jours avant les débats.

Misant sur la continuité et la satisfaction totale donnée par la fiduciaire biennoise Soresa SA, le Conseil municipal proposait de la reconduire pour quatre ans en tant qu'organe de vérification des comptes. Ce qui fut fait clairement.

Du bon travail

Stefan Eicher, conseiller

municipal en charges des finances, lançait l'objet principal de la soirée, en estimant que ce budget 2019 résulte d'un travail très précis, fourni par les autorités et l'administration. Il ne manquait pas de rappeler que Péry-La Heutte a séparé l'été dernier les tâches financières et administratives, suivant en cela la pratique générale des communes régionales.

Gaëtan Hirschi présentait en détails ce budget, dont nous avons abondamment parlé voici une semaine dans ces colonnes. Le nouvel administrateur des finances soulignait qu'il a trouvé des comptes extrêmement bien tenus, par une équipe aussi dynamique que compétente.

Rappelons que les excédents de charges prévus atteignent 91 000 francs environ au compte général, quelque 75 000 francs aux fonds spéciaux, et donc 166 000 au compte global. Pour peu que l'assemblée approuve le crédit qui lui sera soumis en février prochain, les investissements se monteront à 2,6 millions de francs; un nouvel endettement, à hauteur d'un demi-million, est prévisible en 2019.

Ce budget suscitait une seule question, au sujet des conteneurs semi-enterrés; de quoi préciser que la facture nette, installation et achat compris, sera inférieure à 100 000 francs.

C'est à l'unanimité que le budget communal 2019 a été avalisé par l'assemblée.

Trivial Pursuit

Un tour de table permettait aux conseillers municipaux de remercier des personnes qui se sont investies ces dernières années pour la collectivité, au sien de diverses commissions; citons Giliane Blaser, Olivier Lorient, Pascal Crelier, Aurore Blaser, Olivier Monnier, Norbert Buraglio, Martin Stopper, Christian Michelotti, Walter Hofer, Michel Holzer. Pascale Evalet Worni ajoutait de chaleureux remerciements à Nelly Schindelholz pour son engagement à l'Exécutif, «un bail dont elle peut être très fière». Et d'affirmer que le travail au Conseil municipal ressemble parfois à un Trivial Pursuit, par la diversité continue des sujets à traiter. «Une vie qui n'est pas de tout repos, qui implique de grandes responsabilités et empiète sur la vie privée», ajoutait la conseillère, non sans souhaiter à la maire sortante de «s'épanouir dans ses nouveaux projets». Claude Nussbaumer, maire depuis le 1^{er} janvier prochain, s'engageait pour sa part à écouter un maximum de personnes avant de préparer toute décision, de tisser donc des liens et des contacts. «J'essaierai de rester moi-même et je veillerai à ce que le Conseil municipal soit au service de la population», ajoutait-il. | cm

En courrier B ?

Au chapitre des divers, une citoyenne émettait le vœu que l'administration adresse désormais ses convocations par courrier B, ce qui permettrait selon elle quelque 500 francs d'économie par envoi. Les autorités lui ont répondu qu'elles essaieraient probablement de s'y prendre suffisamment tôt pour pouvoir utiliser le courrier lent. Cependant, après calcul elles soulignent d'une part que l'économie atteindrait 180 francs seulement, d'autre part que le délai de distribution du courrier B est très aléatoire.

Un citoyen regrettait que le point «Informations du Conseil municipal» se réduise à des remerciements, ce qu'il jugeait un peu

décevant. Les autorités se permettent de rappeler ici qu'elles s'efforcent de communiquer le plus rapidement possible et de la manière la plus complète, par l'intermédiaire du présent support, distribué hebdomadairement à chaque habitant de la commune. Une remarque sur la dernière facturation de l'eau et de l'épuration, parvenue en décembre, permettait au Conseil municipal de préciser qu'une mauvaise gestion des compteurs a induit ce retard. Et d'ajouter que les autorités planchent sur une nouvelle manière de relever ces compteurs, avec pour but d'appliquer au plus vite la solution la plus rationnelle. | cm

Primordiale, la santé des écoliers !

Le Conseil municipal planche sur une nouvelle solution pour l'accès à internet dans le bâtiment de l'école. Estimant que la santé des enfants et des adolescents prime sur toute autre considération, les autorités sont très sensibles aux appels à la vigilance lancés ces derniers temps par de nombreux médecins.

Plus sensibles

Si l'on n'a pas encore clairement défini leurs effets, de forts soupçons pèsent cependant sur les rayonnements de radiofréquence provenant d'appareils et de réseau sans fil, quant aux risques sanitaires qu'ils font

peser sur la santé des jeunes encore en développement. De nombreux scientifiques parlent notamment de troubles cognitifs et de l'apprentissage, dus à une sensibilité physiologique et une conductivité de la tête nettement plus élevées chez les enfants.

Conséquemment, le monde scientifique et médical conseille fortement d'utiliser des techniques câblées dans tous les établissements scolaires. Si les conclusions de sa réflexion et de ses recherches aboutissent à une telle solution, l'Exécutif n'hésitera pas à opter pour une nouvelle installation avec fil. | cm

Un privilège

Pour conclure cette assemblée, Nelly Schindelholz, maire sortante, adressait ses remerciements aux participants pour leur nombre et pour les échanges appréciés que ce genre de soirée lui ont offerts durant deux décennies. Considérant comme un privilège d'avoir pu servir durant vingt ans la collectivité de La Heutte, puis de Péry-La Heutte, elle soulignait que cette période a très vite passé, au gré des nombreuses rencontres appréciées et des dossiers captivants. Et d'adresser sa gratitude à la population pour lui avoir permis de vivre cette expérience très enrichissante.

Nelly Schindelholz remerciait par ailleurs le personnel administratif, technique, du CAJ, de l'EJC et de

l'école pour son magnifique travail, les membres de commissions et autres bénévoles pour leur engagement apprécié.

Et de souhaiter à tous de très belles Fêtes, ainsi que bon vent à la commune, avec une nouvelle équipe à sa tête. | cm



HC REUCHENETTE présente:
Centre communal Péry

2 services:
 18h30 - 20h

Fond'air 2018
 17 décembre

Inscription:
 +41 79 451 02 20 (Tél: de 18h30 à 20h30) - givi.voegeli@bluewin.ch

ACL Sonceboz-Corgémont

Concert de l'Avent
 Temple de Corgémont
 Dimanche 9 décembre à 17h

Les Chambristes
Œuvres de : Mozart, Beethoven, Borodine, Danzi & Karcz

Musiciens : Doruntina Guralumi, basson Girolamo Bottiglieri, violon Marie Carrière, violon Frédéric Carrière, alto Alain Doury

Prix 20.-
 Membres ACL, AVS, étudiant: 15.- / Enfants 5.-

AVIS
En bus aux Savagnières!
Dès le 9 décembre...*

Depuis la gare de St-Imier, directement au pied des pistes avec nous!
St-Imier – Les Savagnières: arrivées à 9h14, 10h14 et 13h14, retours à 13h26 ou 16h38.

*Horaires identiques les week-ends et jours fériés mais uniquement quand les téléskis fonctionnent.

L'accessibilité aux Savagnières est soumise à un supplément touristique pour les titulaires d'un AG.

Plus d'infos sur notre site internet ou au 032 486 93 45 (tél. télési: 032 853 12 42)

Chemins de fer du Jura
 les-cj.ch

Le train rouge qui bouge!

Inauguration de l'institut de beauté Parenthèse Détente
le samedi 8 décembre de 11h à 17h

Venez découvrir notre nouvel institut, Grand-Rue 139 à Tramelan et profitez de nos nombreuses offres d'ouverture!

Une bonne occasion de se rencontrer autour d'un apéritif. Votre présence nous ferait grand plaisir.

• Epilation • Styliste onguilaire
 • Extensions de cils • Soins du visage
 • Soins du corps

Prenez dès à présent votre rendez-vous au 032 487 35 12
 Amélie Grosjean et Maléa Voumard
 Esthéticiennes CFC

BAUX À LOYER
 en vente à l'imprimerie Bechtel

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
 Des jeux de société
 De la gymnastique douce
 Des activités à l'extérieur
 Concert et spectacle
 Du repos
 Des repas de qualité
 Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

ICI votre annonce aurait été lue

2 col x 40 mm 85 fr. + TVA

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE
 En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.

Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

COMMUNE DE TRAMELAN

VENTE DE SAPINS DE NOËL

DES SAPINS DE NOËL SERONT VENDUS À LA **GRAND-RUE 34** PAR L'ENTREPRISE FORESTIÈRE TOP ÉLAGAGE LE

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018 DE 9H À 20H

TENTE CHAUFFÉE – GRILLADES – POT-AU-FEU – VIN CHAUD

NOUS RAPPELONS EN OUTRE QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE COUPER DES SAPINS EN FORÊT.

COMMUNE DE TRAMELAN

Favorisez nos annonceurs

Jardinerie du Vallon
 Sur l'eau 9 – 2615 Sonvilier

Invitation week-ends « spécial Noël »

Les samedis **8 et 15 déc.** de 10h-20h
 Les dimanches **9 et 16 déc.** de 10h-18h

La magie de Noël a pris sa place dans notre petite Jardinerie... Noël au naturel – Noël tradition – Noël nordique

Cadeaux et décorations de Noël...
 Venez faire le plein d'idées !

Pour vous réchauffer... nous offrons:
 vin chaud – chocolat chaud – thé – soupe

Info: ouvert tous les dimanches de décembre

Grignotons

UN PETIT STAND POUR LES GOURMANDS

Venez vite déguster nos macarons au caramel beurre salé, chouquettes, scones, sablés au matcha et plus encore !

Marché de Noël
 Samedi 8 décembre de 11h à 18h
 Halle de Gymnastique Sonceboz

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



La Coop ne déménagera pas mais doublera sa surface de vente



Le passage entre La Poste et la Coop sera nettement élargi

Les études et les tractations avancent, dans le dossier Coop. Il est finalement établi définitivement que le point de vente ne déménagera pas, d'une part, et qu'on continuera à y accéder par le carrefour de la Couronne et la rue de la Gare, d'autre part. Les améliorations ne manqueront pourtant pas.

En deux étapes

Après étude de plusieurs solutions, dont aucune ne faisait l'unanimité, c'est finalement pour un maintien à la rue de la Gare qu'optent aujourd'hui le propriétaire privé du bâtiment et les autorités locales. L'avant-projet prévoit cependant que la surface de vente sera plus que doublée, qui devrait passer de 269 à quelque 600 mètres carrés, d'un seul tenant.

Pour ce faire, il est envisagé à ce stade que l'agrandissement, au sud du bâtiment actuel, soit réalisé pendant que demeurera utilisable le magasin actuel.

Magasin qui sera ensuite démolit et reconstruit à l'identique des nouveaux locaux.

Vers le Sud

Les places de stationnement sises aujourd'hui derrière le magasin disparaîtront donc, qui seront remplacées par des cases dessinées plus au sud, sur un terrain que le propriétaire de l'immeuble souhaite acquérir. Des discussions sont en cours à ce sujet.

Passage élargi

On l'a dit, l'idée d'un accès à la Coop depuis la route cantonale, dans le secteur de la patinoire, a été abandonnée. Les clients motorisés continueront donc d'emprunter le carrefour de la Couronne, puis/ou la rue de la Gare. Cependant, une amélioration notable permettra de réduire les difficultés d'accès en cas de forte circulation: le passage entre la Coop et La Poste sera en effet élargi sensiblement, pour atteindre les

six mètres permettant le croisement aisé de deux véhicules. Dans cette optique, le bâtiment actuel sera reconstruit dans des dimensions est-ouest revues à la baisse.

Esthétisme

A relever que le propriétaire assure à ce stade qu'il mettra un accent particulier sur les façades de la nouvelle Coop, dont il confiera le visuel à un architecte renommé ajoute-t-il.

Pour l'heure, on l'a dit, on n'en est encore qu'au stade de l'avant-projet. Mais si les démarches se passent bien, on estime que le chantier pourrait démarrer avant même la fin de 2019.

La prochaine étape importante, dans ce dossier qui préoccupe les autorités depuis plusieurs années, consiste en une rencontre agendée au 29 janvier 2019, qui réunira les représentants du Conseil municipal et le propriétaire de l'immeuble.

Affaire à suivre, donc... | cm

COMMUNE BOURGEOISE DE LA HEUTTE

Assemblée ordinaire du budget

C'est devant un parterre de 34 personnes que le président, Walter Hofer, a ouvert l'assemblée ordinaire du budget pour 2019 de la Commune Bourgeoise de La Heutte.

Après avoir salué les invités, Claude Nussbaum, membre du Conseil municipal de Péry-La Heutte et futur maire, André Bessire, président de la commune bourgeoise de Péry et Markus Angehrn, garde forestier, Walter Hofer oriente l'assemblée concernant un crédit d'engagement de 50 000 francs pour l'aménagement de deux citernes d'eau à La Vanne ainsi que pour les conduites inhérentes.

C'est à l'unanimité que ce point est accepté. Dès lors, ce sera à un bureau d'ingénieurs de finaliser ce projet.

La parole est ensuite donnée à la secrétaire-caissière, Laurence Corpataux, pour la lecture du PV de l'assemblée ordinaire du 27 avril 2018. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Madame Corpataux pré-

sente ensuite le budget 2019. Avec des charges de 199 885 francs et des revenus de 202 394 francs, il boucle avec un excédent de revenus de 2509 francs. Ici également, c'est à l'unanimité que le budget 2019 est accepté.

Quelques articles du règlement d'organisation ont été modifiés par rapport à l'adaptation de la loi sur les communes. Quelques points importants de ce règlement: dorénavant les bourgeois(es) ayant le droit de vote en matière cantonale, pourront participer aux assemblées avec un droit de vote, des commissions non-permanentes pourront être instituées et les contrats du personnel administratif seront établis pour une durée indéterminée et pourront être résiliés à 6 mois.

Dans son rapport, le président Walter Hofer, oriente l'assemblée sur différents points: l'état des locations des immeubles, les corvées effectuées par les membres, le montant de 20 000 francs porté

au budget pour la réfection du Chemin de La Vanne. Pour terminer, il relève la très bonne collaboration avec la Commune municipale de Péry-La Heutte, ainsi qu'avec la Bourgeoisie de Péry.

Dans son exposé, le garde forestier Markus Angehrn se montre assez pessimiste concernant les forêts. Les dégâts, suite aux tempêtes dans le triage de Tournedos sont minimes. Par contre, la sécheresse et le bostryche représentent un réel danger et provoquent une réduction non négligeable des coupes de résineux. A son avis, l'année 2019 ne sera pas rose pour le marché du bois.

C'est par acclamation que l'assemblée remercie l'orateur pour son brillant exposé.

Dans les divers, le président Walter Hofer, rappelle que la vente des sapins de Noël (gratuits pour les Bourgeois) se déroulera le samedi 15 décembre de 9h30 à 11h à l'entreprise Grossen.

BOURGEOISIE DE PÉRY

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 15 décembre de 10h à 12h au dépôt à copeaux.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà nos meilleurs voeux de Noël et une bonne année 2019. | la secrétaire

PÉRY-LA HEUTTE

Fête de Noël à l'école

La fête de Noël pour les élèves de Péry-La Heutte aura lieu jeudi 13 décembre au collège de La Heutte. Dès 18h30, les élèves produiront quelques chants.

Sur place, une petite vente d'objets confectionnés par les enfants dont le bénéfice ira à une association de la région est organisée et une collation sera offerte.

Tous au Téléthon, demain à Péry!

Rappelons que le corps des sapeurs-pompiers propose demain samedi, de 11h à 17h à la salle communale de Péry, une édition du Téléthon agrémentée d'une cantine bien achalandée. Grillades, soupe, pâtisseries et autres douceurs maison seront disponibles sur place, où seront par ailleurs mis en vente divers objets, à commencer par la sympathique mascotte de l'année, le hérisson Jerryson, et des écharpes aux couleurs du Téléthon.

Venez soutenir cette action qui permet de récolter des fonds pour la recherche médicale et l'aide aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires. La cause vaut bien un effort du plus grand nombre, ce d'autant que l'ambiance sera chaleureuse, comme de coutume.

On rappellera encore que cette édition du Téléthon local sera la dernière organisée par les sapeurs-pompiers.

Toute personne ou tout groupement intéressé à reprendre le flambeau sera très bienvenu! | cm

Samedi 8 décembre, 11h-17h

Vin chaud à La Combe aux Brues

Invitation de Marina et Jean-Claude

Le 9 décembre à partir de 15h, Marina et Jean-Claude vous attendent nombreux au 251 de La Combe aux Brues à Péry pour passer ensemble un moment convivial dans la bonne humeur et déguster le traditionnel vin chaud et ses petites friandises. Nous nous réjouissons de votre visite. | m et jc



Le propriétaire de l'immeuble assure qu'il va soigner l'esthétique du nouveau bâtiment

Le Marché de Noël, c'est demain à la halle!

La Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) propose demain samedi son traditionnel Marché de Noël, qui se déroule année après année dans une ambiance très chaleureuse. Ce rendez-vous est en effet apprécié aussi bien des chalands que des vendeurs, pour son cadre agréable et la diversité des produits présentés. Décorations et bibelots divers, produits artisanaux, délices maison, petites merveilles nées de doigts habiles et d'imagination débordante: chacun trouve là de quoi faire plaisir et se faire plaisir.

Nouvelle preuve de succès, une trentaine d'exposants sont inscrits. Les places à l'intérieur de la halle ont donc toutes été rapidement réservées. Cependant, que les vendeurs tardifs ne s'inquiètent pas, ils seront accueillis avec plaisir à l'extérieur; ils installeront donc leur propre stand devant le complexe Prés 5, moyennant une modique finance d'inscription fixée à dix francs.

Une cantine sera bien évidemment disponible sur place,



Le conteur Jean-François Coppel se produira par deux fois durant la manifestation

où l'on trouvera de la restauration chaude et froide.

Des contes et saint Nicolas

Avis aux bambins: saint Nicolas fera une halte appréciée sur le coup de 10h30, avec un petit cadeau pour chacun.

Par ailleurs, histoire d'enrichir encore l'animation de cette journée particulière, la Ceass a décidé d'offrir aux visiteurs les

prestations d'un conteur connu loin à la ronde, Jean-François Coppel de Cormoret. Il ravira son auditoire de 14h à 14h30 et de 15h30 à 16h, qu'on se le dise! | cm

Samedi 8 décembre

Halle polyvalente 10h-18h
Places à l'extérieur pour vendeurs non-inscrits



Cinéma de la Paix, St-Imier

Samedi, Dimanche, Lundi à 8 h. Dimanche à 3 h.

Programme de gala Plus fort que le Signe de Zoro

ZIGANO

Le brigand de Monte-Diavolo

Drame extraordinaire en 6 actes, interprété par un as de l'écran **Harry Piel**
C'est un succès formidable *C'est un film hors-série*

Allez voir Zigano

Pas d'épisodes

AVIS Jusqu'à nouvel avis les séances du Cinéma du Casino, auront lieu au Cinéma de la Paix.

Sous peu: **La Peau de chagrin et Vagabond du désert**

ÉTUDE
Me HENRI GENEUX, notaire
 Tél. 1.95 **ST-IMIER** Rue Francillon 29

Achat et vente d'immeubles
 Emprunts hypothécaires
 Liquidation de successions
 Contrats de mariage, adoptions
 Testaments, donations
 Ventes mobilières et de bétail
 Légalisations et vidimations
 Gérance d'immeubles et de titres
 Encaissements, Assurances
 Constitution de sociétés
 Questions fiscales

Célérité. - Discretion absolue.

INSTALLATION pour PHYSIOTHÉRAPIE

Bains de lumière électrique
 Bains électriques à 4 cellules
 Projections de lumière électrique
 Lampe de Quarz — Haute fréquence
 Massages électriques vibratoires

Pour le traitement de: rhumatisme, arthritisme sous toutes ses formes (goutte, diabète, obésité), plaies infectées, brûlures, entorses, raideurs, suites d'accidents, urticaire, acné, furonculose, psoriasis, neurasthénie, insomnie, paralysie, névrite, névralgie, etc.

Dr BREHM, Grenier 18, La Chaux-de-Fonds
 Tél. 145. Consultations de 1 à 3 h. et sur rendez-vous

MESDAMES,

Nous vous offrons un choix considérable en **Manteaux d'hiver** façons nouvelles, dans des tissus dernière mode entièrement doublés soie, avec col et parements en belle fourrure à

Fr. 98.- 110.- 125.- 145.- etc.

Grand assortiment de Manteaux avec fourrure au col depuis fr. **39.-**

M^{me} Brusa

HAUTE COUTURE DENIS
 1er étage — Léopold-Robert 58
La Chaux-de-Fonds

Remboursement du billet de chemin de fer Entrée libre

Office des faillites du district de Courtelary

Avis d'ouverture de faillite

Failli: Steinmann, Gottfried, cycles à Sonceboz
Date de l'ouverture de la faillite: 3 Nov. 1925
Première assemblée des créanciers: Vendredi 13 novembre 1925 à 14 heures au Restaurant du Raisin à Courtelary.

Délai pour les productions: 7 Décembre 1925

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à exercer, sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances et revendications à l'Office soussigné et à lui remettre leurs moyens de preuves (titres, extraits de livres, etc.) en original ou en copie authentique.

Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines du droit, dans le délai fixé pour les productions. Ceux qui détiennent des biens du failli en qualité de créanciers gagistes ou à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'Office, dans le délai fixé pour les productions, tous droits réservés; faute de quoi, ils encourront les peines prévues par la loi et seront déchus de leurs droits de préférence, sauf excuse suffisante.

Les codébiteurs, cautions et autres garants du failli ont le droit d'assister aux assemblées des créanciers.

Office des faillites de Courtelary:
 Le préposé,
H. Blanc.

NOTA. Tous les créanciers doivent produire, même ceux qui avaient déjà produit leurs créances lors du sursis concordataire.

Gramophones

avec garantie (meilleurs appareils suisse) avec

5 disques

sont achetés le plus avantageusement au prix de francs

70

seulement à l'Office du Gramophone

BIENNE
 Demandez catalogue gratuit.

Agriculteurs! Paysans!

Parmi les nombreux **Produits vétérinaires** qui vous sont recommandés se sont encore ceux de la

Pharmacie Stern à Bienne

qui sont les plus appréciés. Grâce à leur bonne composition, leur qualité supérieure et leur prix peu élevé ils ont acquis une renommée toujours croissante.

Dentiers

complets, garantis, depuis fr. 160.—
 au Cabinet dentaire de ST-IMIER
 rue Francillon 18

Huile de Berli Poudre de Berli

En vente seulement à la Pharmacie Stern, rue Basse 9, Bienne

VENTE TOTALE pour cause de cessation de commerce
 Magasin de chaussures **J. GRASSI**, Rue Basse 50, BIENNE



Qu'est-il donc arrivé?

Comment, vous ne le savez pas? Il y a liquidation totale au Magasin de chaussures **J. GRASSI** Profitez de l'occasion et dépêchez-vous, si vous voulez encore arriver à temps...!

Choix incomparable de

Gilets laine fantaisie

pour Dames et Messieurs
 Les plus belles Nouveautés

Manteaux d'Hiver

pour Dames et Messieurs
 Modèles très élégants

A. Emery & Fils

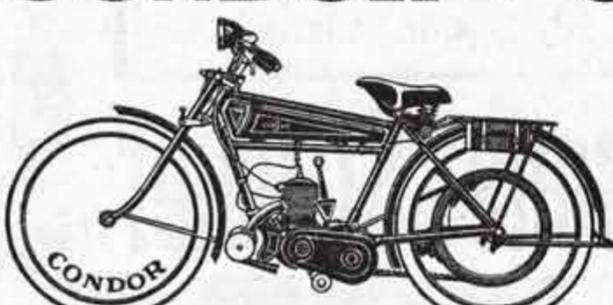
Magasins de l'Ancre **Chaux-de-Fonds**
 20, Léopold-Robert

MANUFACTURE DE CYCLES ET MOTOCYCLES

CONDOR - COURFAIVRE

Dès maintenant application des nouveaux tarifs pour 1926

Baisse de prix sur motos et vélos
 Représentation pour la région:
 Maison de **M. Wille, Renan** cycles:
 et ses dépôts à
Villeret: M. Etienne Weber.
Cormoret: M. Ch. Delay fils.



Huiles spéciales pour autos et motos
 Accessoires - Réparations

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Passages pour piétons : le feuilleton continue

Rappelons en préambule que l'Office régional des ponts et chaussées avait manifesté son intention de supprimer quatre passages pour piétons sur la route cantonale traversant la commune, soit deux entre la Couronne et le rond-point de Pierre-Pertuis, et les deux autres dans le secteur du temple.

Brahon : sauvé

Finalement, après discussions avec les autorités communales et réétude de la situation, l'office concerné a décidé de ne supprimer qu'un des passages existant le long de la route de Pierre-Pertuis. Celui qui est dessiné à la hauteur du chemin du Brahon devrait donc subsister, qui sera équipé pour répondre parfaitement aux normes actuelles de sécurité.

Exigences revues à la baisse

Dans le secteur de l'église, par contre, l'OPC n'a encore rien remis en question de ses décisions. Tel n'est pas le cas de la Municipalité, qui a revu à la baisse ses exigences. Le Conseil municipal demande en effet que soit conservé un seul passage, à savoir celui qui est dessiné à la hauteur du restaurant de la Clef. Si l'office accepte cette manière de faire, la commune devra prendre à sa charge les travaux d'aménagement nécessaires pour que les personnes à mobilité réduite, et en particulier les fauteuils roulants, puissent accéder au temple depuis ce passage jaune.

La Municipalité a adressé cette semaine sa demande à qui de droit. Encore une affaire à suivre donc. | cm

Protection civile : qu'on les nomme

Le Conseil municipal ne voit aucune objection à ce que soient nommés Roland Matti, Daniel Müller, Patrick Villard (proposés par le groupe de travail ad hoc de la Conférence des maires du Jura bernois et de Bienne) et Daniel Bueche (proposé par la commune de Court), pour former l'administration extraordinaire de la Protection civile dans le Jura bernois. On rappellera que le Centre régional de PC fait la une, bien malgré lui, depuis plusieurs

mois ; fortement critiquée, sa commission de gestion a fini par démissionner en bloc (Jean-Michel Decrauzat, Jean-Pierre Henggi, Yves Röthlisberger et Daniel Müller) pour la fin novembre. De ce fait, l'organisation régionale se trouve étêtée, la Préfecture du Jura bernois demandant conséquemment au Conseil exécutif bernois que soit mise en place rapidement l'administration extraordinaire citée plus haut. | cm

Travail social en milieu scolaire

Le Conseil municipal a décidé lundi soir de collaborer avec son voisin de Corgémont, pour l'engagement d'un(e) travailleur(se) social(e) en milieu scolaire. Ce poste à 40 pour cent environ, dont la gestion administrative sera assurée par la Municipalité de Corgémont, sera créé pour 492 élèves au total, qui fréquentent les écoles primaires de Sonceboz et de Corgémont, ainsi que l'Ecole secondaire

du Bas-Vallon. Dans cet établissement seront cependant concernés uniquement les élèves domiciliés à Sonceboz ou Corgémont.

Les charges financières prévisibles, pour les deux communes, se monteront à quelque 48000 francs par an.

Les autorités de Corgémont et Sonceboz espèrent que ce poste pourra être pourvu pour le 1^{er} janvier 2020. | cm

Rapport d'analyse de l'eau potable

selon les résultats du laboratoire cantonal suite à la prise d'échantillons par le contrôleur communal, en date du 20 novembre 2018

Résultats physiques et chimiques

Aspect	aucune altération
Turbidité (90 degrés)	0.3 NTU
Dureté totale	3.13 mmol/l
Degré de dureté	31.3°f
Calcium	108.0 mg/l
Magnésium	10.6 mg/l
Sodium	9.6 mg/l
Potassium	1.8 mg/l
Chlorure	14.7 mg/l
Nitrate	13.9 mg/l

Sulfate	42.6 mg/l
Fluorure	0.08 mg/l
Nitrite	non décelable mg/l
Ammonium	non décelable mg/l

Résultats microbiologiques

Escherichia coli	non décelable par 100 ml.
Entérocoques	non décelable par 100 ml.
Germes aérobies, mésophiles	1 par ml.

Appréciation

Les résultats d'analyses répondent aux dispositions légales.

Les enfants accueillis durant les vacances

Le Conseil municipal a accepté lundi soir le principe d'une structure d'accueil durant les vacances, pour les enfants inscrits à l'Ecole à journée continue (EJC). Il va donc lancer un essai pilote sur une année scolaire, à condition bien sûr que les inscriptions soient suffisantes.

Sur six semaines

Cette nouvelle structure sera opérationnelle durant six semaines, soit une semaine durant les vacances scolaires d'automne, trois autres durant les vacances estivales, une semaine durant les vacances de printemps et enfin pendant la semaine blanche. Elle sera ouverte selon le même horaire

que l'EJC, à savoir de 7h à 17h 15 du lundi au vendredi. Précision d'importance : il ne s'agira pas là d'un genre de colonie de vacances ; seuls seront admis, on l'a déjà dit, les enfants fréquentant l'EJC. Les inscriptions à la nouvelle structure seront d'ailleurs enregistrées en avril, parallèlement à celles pour l'EJC.

Il sera facturé aux parents un total de 46 francs par jour (35 francs auxquels s'ajoutent 8 francs pour le repas de midi et 3 francs pour les collations de 10h et du goûter). On signalera que s'il n'est encore aucunement garanti, le subventionnement cantonal de cette structure semble très probable. | cm

Aux normes

La crèche municipale Au P'tit Soleil a subi tout récemment un contrôle effectué par le Laboratoire cantonal, dans le cadre de l'inspection des denrées alimentaires. Ce contrôle a débouché sur un rapport très positif, tous les secteurs visités répondant parfaitement aux normes en vigueur en matière d'hygiène.

Les autorités se réjouissent de ces résultats et en félicitent les responsables de la crèche. | cm

Une étude pour la Gare ?

Le Conseil municipal a pris connaissance lundi soir de l'offre présentée par le bureau d'ingénieur Dudler, spécialisé en aménagement de la circulation, pour une étude de base concernant la zone de rencontre potentiellement prévue à la Gare. Cette étude est devisée à 16400 francs. Les autorités n'ont pas encore pris position à ce sujet. | cm

Attributions

L'installation de chauffage du complexe du Brahon changée, il s'agit encore de réaliser quelques travaux de finition. Dans ce cadre, le Conseil municipal a attribué à JM Serrurier, de Reconvilier, l'installation d'une porte métallique pour la chaufferie, travail devisé à quelque 2700 francs. A la menuiserie-ébénisterie Zerbini, il a confié la réalisation d'une paroi coupe-feu entre la chaudière et la citerne, pour un montant de 2850 francs. | cm

Soutien au Bibliobus

A l'UP jurassienne, qui demandait un soutien financier exceptionnel et unique, afin de financer un nouveau véhicule pour le Bibliobus, le Conseil municipal a décidé de verser un montant de 2000 francs.

A Sonceboz, devant la halle de gymnastique, le Bibliobus stationnera l'année prochaine les mardis 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai, 25 juin, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre, à chaque fois de 16h30 à 19h30. | cm

Pour les Fêtes

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, le bureau de l'administration municipale demeurera fermé du 24 décembre 2018 au 5 janvier 2019 y compris. La réouverture, selon l'horaire normal, interviendra donc le lundi 7 janvier. | cm

Pour les Malés

Le Conseil municipal a attribué à l'entreprise SD Ingénierie Jura SA, à Moutier, pour un montant de 8000 francs, les travaux d'ingénieur en vue du passage à gué sur le ruisseau des Malés, qui coule à l'envers de Sombeval. | cm

L'école évacuée

Le corps des sapeurs-pompiers La Suze a effectué cet automne un exercice d'évacuation à l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, sise à Corgémont. Il aura permis de révéler quelques détails à améliorer, afin de garantir la meilleure sécurité possible aux élèves. | cm

Son'Keb

La Préfecture du Jura bernois vient d'autoriser l'exploitation d'un commerce de kebabs et autres spécialités de cuisine à l'emporter, à la rue de la Gare, à l'enseigne Son'Keb. | cm

Protection de la population

Stéphane Schranz, le responsable technique communal, a été nommé en tant que répondant pour la division «protection de l'air» du Beco. Cette division s'occupe de la protection contre des pollutions diverses (électromog, poussières fines, pollution lumineuse et bruit notamment), et souhaite une collaboration active des communes. | cm

Mesures hivernales concernant le parcage

Durant la période hivernale, le parcage de véhicules automobiles privés est interdit le long des rues du village et aux abords de celles-ci.

Dans l'intérêt général, le passage des machines de déneigement, de sablage et de salage ne doit pas être entravé pas des véhicules stationnés de manière non conforme aux mesures de parcage hivernal. Par ailleurs, pour des raisons d'ordre pra-

tique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû au non-respect des prescriptions en vigueur. Les contrevenants sont passibles d'une amende sans avertissement préalable, conformément à l'article 90 de la loi fédérale sur la circulation routière. | travaux publics

COMMUNE BOURGEOISE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Vente de sapins de Noël

La vente des sapins de Noël aura lieu au hangar à bois à Sombeval de 10h à 11h, le samedi 15 décembre. | Doris Vorpe, secrétaire de bourgeoisie



CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service du 8 au 15 décembre: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielienne.ch.

Avis à nos paroissiens: au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudelièvre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées. Nous vous remercions d'avance.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

Rencontre des aînés - Péry-La Heutte: dimanche 9 décembre, centre communale de Péry, fête de Noël.

Paroissiennes et paroissiens, venez visiter notre crèche: l'ouverture de la Chapelle pendant les fêtes de Noël sera comme suit: le 24 décembre de 17 h à la fin de la messe de Minuit, le 25 décembre de 11 h à 20 h, le 26 décembre de 11 h à 20 h, le 30 décembre de 11 h à 20 h et le 31 décembre de 11 h à 24 h.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

Prochaine célébration: mardi 25 décembre, 10h.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 8 décembre, pas de messe; dimanche 9 décembre à 11 h suivi du Noël des aînés.

Assemblée générale: lundi 10 décembre à 20 h à la maison de paroisse protestante.

Méditation du chapelet: mardi 11 décembre à 17 h.

Rencontre des lecteurs: mardi 11 décembre à 19 h.

Prière de l'Avent: mercredi 12 décembre à 19 h 30.

Catéchèse familiale: jeudi 13 décembre à 18 h 30.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 8 décembre, 18 h, Corgémont; dimanche 9 décembre, 10 h, Saint-Imier; mardi 11 décembre, 9 h, Corgémont; jeudi 13 décembre, 19 h, Saint-Imier.

Repas pour tous: vendredi 7 décembre, 12 h, Corgémont.

Adoration eucharistique: vendredi 7 décembre, 19 h, Saint-Imier.

Ados: samedi 8 décembre, sortie à Montbéliard.

Catéchèse 5H, 6H, 7H: mercredi 12 décembre, 14 h, Saint-Imier.

Catéchèse 3H, 4H: mercredi 12 décembre, 18 h 30, Saint-Imier, rencontre de parents.

Mouvement chrétien des retraités: jeudi 13 décembre, 14 h, Corgémont.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

10H, permanence de la séquence « Jésus »: mardi 11 décembre, entre 17 h 30 et 19 h 30, au bâtiment L'Ancre à Renan. Venez y passer 45 minutes minimum sur place...et c'est top!

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 9 décembre, 17 h, collégiale de Saint-Imier, Nine lessons and Carols. Prochain culte dans la paroisse le dimanche 16 décembre, 17 h, Noël des enfants de la paroisse suivi d'une collation.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.

Groupe des aînés: mardi 18 décembre, dès midi, repas choucroute à la salle de paroisse. Inscriptions: Lisette Rentsch, 032 489 26 08 jusqu'au 11 décembre.

Actes ecclésiastiques: mercredi 5 décembre a été célébré au temple de Corgémont le service funèbre de M. Fritz Liechti, décédé dans sa 66^e année.

032 489 17 08

www.eglise-protestante.ch/son

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 9 décembre, 9 h 45 à l'église, 2^e Avent, sainte cène. Collecte: EPER, droits humains.

Assemblée de paroisse: l'assemblée de paroisse est fixée ce dimanche 9 décembre à l'issue du culte à Courtelary (environ 10 h 45).

Marelle: les enfants de la Marelle ont rendez-vous le samedi à 9 h à la maison de paroisse. Ils préparent la fête de Noël qui aura lieu le dimanche 16 décembre à l'église.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Merrillat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerrillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch
sous Courtelary-Cormoret

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Concert de l'Avent: vendredi 7 décembre, Eglise, 20 h, Fanfare.

Noël des aînés: mercredi 12 décembre, dès 11 h 30, Halle

Préparation de Noël: rendez-vous aujourd'hui 7 décembre, de 17 h à 18 h 30 à la cure pour la préparation d'une animation de Noël présentée le 25 décembre au temple (20 h). Bienvenue à tous les enfants, peu importe l'âge. Autres rendez-vous: 15 décembre (9 h 30), 19 décembre (14 h), 21 décembre (17 h). Renseignements: Aurore Oppliger, 032 961 17 54.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 9 décembre, 10 h, à Péry, sainte cène. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de la journée des droits humains / EPER.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les animateurs et animatrices de Connexion 3d et Inter'est.

Préparation de Noël avec les enfants du cycle I: samedi

8 décembre, 9h-11h30, salle de paroisse, Péry.

Catéchisme 9H: vendredi 7 décembre, 18h-20h30, ma naissance à Biemme; samedi 8 décembre, 9h-13h et 12h-13h, rencontre avec les parents.

Fêtes de Noël des aînés Péry-La Heutte: dimanche 9 décembre, 10 h, culte à l'église suivi d'un apéritif et du repas au Centre communal. Dans l'après-midi, animation musicale avec le yodler club et la collaboration des fanfares de Péry et Plagne. Merci à toutes les personnes qui prépareront des biscuits de Noël. Ceux-ci sont à apporter au centre communal, le samedi 8 décembre, de 10 h à 10 h 30. Un service de voiture sera organisé, inscription chez Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

Fête de Noël des aînés Sauge et Romont: samedi 8 décembre, 11 h 30, centre communal de Plagne, organisée par les sociétés de couture de Plagne et Vauffelin. Au programme: bienvenue musicale, repas de midi, après-midi agrémenté par une animation « surprise » et message de la paroisse de Rondchâtel.

Fête de Noël des aînés Orvin: mercredi 19 décembre, 12 h, salle de la cure, repas de Noël. Dans l'après-midi, participation des enfants de l'école avec leurs chants de Noël. Bienvenue à tous! Prière de vous inscrire: Rolande Mottet, 032 358 12 40.

Café vert: jeudi 13 décembre, 19 h, Grain de sel, Orvin, soirée « Zéro déchets: par où commencer! » Par David Vieille: « Si on évaluait les sociétés aux déchets qu'elles produisent, on ne pourrait pas dire que la nôtre soit bien évoluée... Savez-vous qu'un Suisse produit en moyenne 730 kg de déchets par an? C'est autant que les Américains ».

Fruits TerrEspoir: livraison le 12 décembre à Péry et Vauffelin, le 13 décembre à Orvin. Prochaines commandes à remettre jusqu'au 10 janvier 2019.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles:
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.
032 485 11 85

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Carols: dimanche 9 décembre, Saint-Imier, 17 h.

Préparations de Noël: vendredis 7 et 14 décembre, 17 h 15-18 h 15, ancre.

Concert de l'Avent: vendredi 7 décembre, La Ferrière, Eglise, 20 h, Fanfare.

Noël des aînés: samedi 8 décembre, 14 h, ancre.

Conseil de paroisse: mardi 11 décembre, 20 h, ancre.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 9 décembre, à 17 h à la collégiale, Carols, chants et textes de l'Avent et de Noël selon la liturgie anglicane. Pasteure officiante: V. Tschanz-Anderegg. Offrande: Journée des droits humains, EPER.

Assemblée de paroisse: lundi 10 décembre, à 19 h 30 à la cure.

Chemins de l'Avent: la paroisse vous offre des pause méditatives et musicales chaque jour de décembre, excepté les week-ends et le 7 décembre, de 17 h 15 à 17 h 45 à la collégiale.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 7 décembre de 9 h 30 à 11 h à la cure.

Soirée de Noël: jeudi 13 décembre, à 19 h à la cure.

Plan des cultes 2018 disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.eglise-protestante.ch
www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 9 décembre, Carols à 17 h à Saint-Imier (cf agenda de l'Erguël).

Fête de Noël des aînés: mardi 11 décembre, à 14 h à la cure, Collège 19.

Noël pour tous (avec repas offert): lundi 24 décembre de 19 h-23 h à la cure. Inscription jusqu'au 16 décembre, Annerose Riesen, 076 615 23 52 ou annarosa.riesen@sunrise.ch

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 9 décembre, 17 h, Saint-Imier, collégiale. « Carols », un Noël anglican.

Concert: jeudi 13 décembre, 19 h 30, église, chants de Noël, entrée libre.

Corinne Baumann, pasteur,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59, emawalliser@yahoo.com

Services funèbres: 0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Christina und Stefan Meili,
Pfarrehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Apéro des bénévoles: vendredi 7 décembre, 17 h 30-20 h, maison paroisse.

Catéchisme cycle 1 (3H-6H): samedi 8 décembre, Virgile-Rossel 16, enfants inscrits, préparation fête de Noël. Resp: Ph. Kneubühler 078 616 71 57.

Culte: dimanche 9 décembre, 10 h, 2^e dimanche de l'Avent. Pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: TN-Journée des droits humains. Taxi: prière de s'annoncer, jusqu'au jour précédent à 12 h au 077 520 48 93. Verre de l'amitié à l'issue du culte.

Veillée de l'Avent: mercredi 12 décembre, 20 h, maison paroisse, pasteur Ph. Kneubühler.

Conseil de paroisse: jeudi 13 décembre, 19 h 30, maison paroisse; bureau à 18 h 30.

Services funèbres: 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes: dimanche 9 décembre, Carols, 17 h, Saint-Imier.

Prière matinale: mardi 11 décembre, 6 h 30-7 h, en partie silencieuse.

Catéchisme: samedi 8 décembre de 18 h-20 h, préparation de la fête de Noël.

Noël des aînés: samedi 8 décembre, dès 15 h 30 pour un petit film, puis dès 17 h 30 apéritif et repas à la halle de gymnastique de Villeret.

Noël des familles: vendredi 14 décembre, 19 h à l'église de Villeret, les enfants du cycle 1 vous présentent la lune de Noël.

Fenêtres de l'Avent: tous les soirs, les fenêtres de l'Avent illuminent le village, soyez les bienvenus!

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8 h-11 h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres: 0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com
www.eglise-protestante.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 9 décembre, 9 h 45.
www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Culte: dimanche 9 décembre à 10 h, avec Luc Normandin. Thème: la présence de Dieu dans sa vie. École du dimanche et garderie.

Répétition générale du spectacle de Noël: dimanche 9 décembre à 13 h 15.

Blablathé, cours de français oral: lundi 10 décembre à 14 h, gratuit et sans inscription.

Rondin-Picotin: jeudi 13 décembre à 9 h 45, chants et jeux pour les enfants de 0-6 ans. Sans inscription et gratuit.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Culte: dimanche 9 décembre, 9 h 30, sainte cène, garderie et école du dimanche.

Repas d'hiver ouvert à tous: jeudi 13 décembre, 12 h, libre participation aux frais.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: samedi 8 décembre, 18 h.

Culte: dimanche 9 décembre, 10 h, prédication Daniel Molla. École du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 13 décembre, 12 h.

David Weber, pasteur,
dj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 9 décembre, 9 h 30, visite de l'ancien; mercredi 12 décembre, 20 h.

Musique: lundi 10 décembre à 20 h, répétition du chœur.

Seniors 60+: mardi 11 décembre, 11 h, à Neuchâtel, répétition du chœur.

Didier Perret, responsable,
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

Culte, message biblique et école du dimanche: dimanche 9 décembre, 9 h 30.

Etude biblique: mardi 11 décembre, 20 h.

www.eepp.ch

Délai paroisses

LUNDI SOIR

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Concert de Galliope: samedi 8 décembre à 20 h aux Mottes.

Culte: dimanche 9 décembre à 10 h aux Mottes, avec Alexandre Nussbaumer et Brass Band, groupe juniors et garderie.

Etude biblique: mardi 11 décembre à 20 h à la rue des Prés.

Kangourou: jeudi 13 décembre à 9 h 15 à la rue des Prés, rencontre parents-enfants.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Groupe ados: vendredi 7 décembre, 18 h.

Groupe de jeunes: vendredi 7 décembre, 20 h.

Prière: dimanche 9 décembre, 9 h.

Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 9 décembre, 9 h 45.

Méli-Mélo: lundi 10 décembre, 15 h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 10 décembre, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Cours To Serve: lundi 10 décembre, 20 h.

Prière: mardi 11 décembre, 10 h.

Groupe de dames: mardi 11 décembre, 20 h, Noël.

Danse: mercredi 12 décembre 18 h.

Babysong: jeudi 13 décembre, 9 h 30, bébés et parents.

Repas pour tous: jeudi 13 décembre, 12 h.

KT: jeudi 13 décembre, 18 h 30.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37
www.ads-tr

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Le Bibliobus est gratuit pour tous les enfants



Un véhicule particulièrement accueillant pour les jeunes lecteurs

Les autorités sont sensibles à la promotion de la lecture auprès des plus jeunes. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé lundi de reconduire, pour l'année à venir, le partenariat qui vaut à tous les enfants de la commune la gratuité d'accès et donc de prêt au Bibliobus. La Municipalité prend en effet en charge les inscriptions des jeunes lecteurs, qui peuvent emprunter des ouvrages lors de chaque passage de cette bibliothèque ambulante dans la localité.

L'année prochaine tout comme en 2018, le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne fera halte à Corgémont les mardis de 15h 15 à 17h, sur la place de la Gare. Ses dates de passage 2019 : les 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre,

1^{er} octobre, 29 octobre et 26 novembre.

On rappellera que le véhicule propose non seulement des ouvrages papier, mais également des films et des disques.

Véhicule au bout

Cette fin d'année, l'Université populaire lance par ailleurs un appel aux dons, afin de réunir les fonds manquants pour remplacer l'un de ses trois véhicules. Agencé, un tel engin coûte un gros demi-million de francs.

La commune de Corgémont a décidé d'accorder un don unique et exceptionnel de 2000 francs à cette institution appréciée de sa population.

A l'avenir, le subventionnement cantonal de l'UP et de son Bibliobus intégrera l'amortissement des véhicules. | cm

Nomination au Conseil

Pour succéder à Thomas Turi, démissionnaire, le Conseil municipal avait nommé le premier des viennent-ensuite sur la liste «PLR et sympathisants», lors des élections 2016. Or Martin Gerber a décliné la fonction, pour des raisons professionnelles essentiellement.

Dès lors, lundi soir l'Exécutif a déclaré élu Erwin Dornbierer, deuxième sur la même liste. | cm

Nouveau délégué

Martin Geiser ayant présenté sa démission, pour cause de départ de la commune, le Conseil municipal devait désigner un nouveau représentant à l'assemblée des délégués du Syndicat de l'Ecole secondaire du Bas-vallon.

Pascal Eichenberger, au demeurant président de la commission d'école primaire, a été désigné pour occuper cette fonction où il représente l'UDC. | cm

16 communes
1 JOURNAL

Projet éolien intercommunal : les études avancent bien

Les Conseils municipaux de Cortébert et Corgémont, d'entente avec les communes bourgeoises, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), les propriétaires et les personnes directement concernées, ont pris acte du bon avancement des travaux en vue de l'implantation d'au maximum quatre éoliennes sur les secteurs des Bises de Cortébert (une) et de Corgémont (trois). Les analyses, examens et contacts

avec les instances spécialisées de la Confédération et du Canton confirment jusqu'à présent la faisabilité du projet.

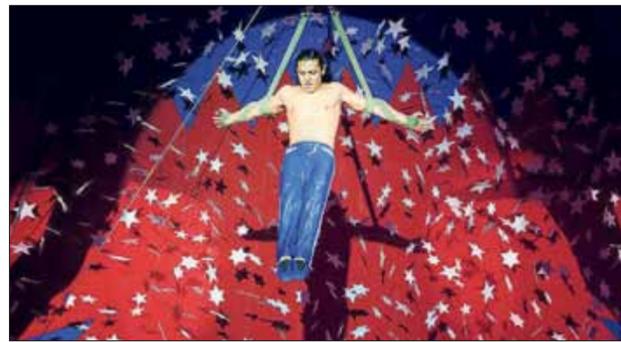
Le 14 juin 2018, la population et les riverains intéressés ont été informés concernant le projet, les aspects paysagers et le calendrier des travaux. Cette soirée d'information publique a aussi eu pour but de recueillir les avis et remarques, de façon à les intégrer aux travaux en cours du projet éolien. Cette soirée d'échange, au début

des travaux préparatoires, a été organisée sur la base des bonnes expériences faites avec la centrale éolienne de Juvent en exploitation sur la Montagne du Droit.

Comme les travaux et études avancent bien, le projet pourrait donc être présenté à la population d'ici la fin de l'été 2019.

Lors de cette phase officielle d'information et participation de la population, le dossier complet sera publié pour recueillir les avis de toutes les personnes intéressées. | cm

Harlekin revient en mai



Le sympathique cirque suisse Harlekin, qui est basé à Wimmis, dans l'Oberland bernois, et s'est produit en terre curgismondaine cet été déjà, souhaitait y revenir l'année prochaine. Le Conseil municipal a accepté avec plaisir, qui se réjouit d'accueillir cette troupe fondée en 1993. Dans notre village, ses représentations sont prévues le mardi 7 mai à 19h30 et le mercredi 8 mai à 15h. | cm

Vente de sapins

Comme le veut la tradition, la Bourgeoisie locale organise cette année aussi une vente de sapins de Noël. Celle-ci est fixée au samedi 15 décembre, de 10h à 11h30, à l'ancien battoir communal (rue Quart-Dessous 14). Soulignons qu'en achetant un sapin indigène, cultivé et coupé dans la région, on choisit incontestablement la meilleure solution pour l'environnement. | cm

AVIS MORTUAIRES

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de

l'Imprimerie Bechtel Courtelary

bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18

AVIS MORTUAIRE

Immer wenn du meinst, es geht nicht mehr. Kommt von irgendwo ein Lichtlein her. *L'Amour d'une maman se multiplie à l'infini. Merci*

Son époux : Alfred Stucki
Ses enfants : Liselotte et René Stähli-Stucki
Erica et Christian Fauchère-Stucki
et leur fils Camille et son amie Chaima
André et Manuela Stucki
et leurs enfants Alexandre et Anthony

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Helene Stucki
née Guggisberg

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grosi, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens dans sa 83^e année suite à un malaise cardiaque.

2605 Sonceboz, le 5 décembre 2018
Rue du Droit 1

Die Trauerfeier, zu der Sie herzlich eingeladen sind findet statt am Samstag 8. Dezember um 11 Uhr in der Reformierten Kirche in Sonceboz-Sombeval.

La cérémonie d'Adieu aura lieu le samedi 8 décembre à 11h en l'église réformée de Sonceboz-Sombeval.

Helene ruht im Aufbahrungsraum des Friedhofes von Sonceboz-Sombeval. Helene repose dans la chambre mortuaire du cimetière de Sonceboz-Sombeval.

Cet avis tient lieu de faire part.

AVIS MORTUAIRE

Le Jodleur-Club Echo de la Doux, à Cormoret a l'immense chagrin de faire part du décès de

Zoé Kaltenrieder
membre active de notre société.

Nous garderons un souvenir inestimable de notre camarade Zoé et présentons à la famille nos condoléances les plus sincères.

AVIS MORTUAIRE

Je marche dans la nature, j'emprunte les sentiers près des eaux paisibles pour aller me reposer dans les verts pâturages que j'aime tant. Et j'écoute le chant des oiseaux.

Ses parents : Denis et Barbara Kaltenrieder-Jenzer
Ses frères et sa sœur : Nicolas et Aurélie Kaltenrieder-Tellenbach et leur petite Wendy
Michaël Kaltenrieder et son amie Marie-Hélène
Tiphaine et Fabien Bühler-Kaltenrieder

Ses grands-parents : Georges et Gerda Jenzer-Czenskowsky
Son ami : Steven

Ses oncles, ses tantes, ses cousins, ses cousines et leur famille ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Zoé Kaltenrieder

leur très chère et inoubliable fille, sœur, belle-sœur, petite-fille, tante, cousine, parente et amie qui a décidé de nous quitter à l'âge de 27 ans.

2612 Cormoret, le 3 décembre 2018

Adresse de la famille : Denis et Barbara Kaltenrieder-Jenzer
Le Petit-Bâle 5
2612 Cormoret

Le dernier adieu aura lieu le vendredi 7 décembre à 14h en l'église réformée de Courtelary.

Zoé repose dans une chambre mortuaire au cimetière de Courtelary.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Psaume 23

Cet avis tient lieu de faire part.

AVIS MORTUAIRE

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Herbert Seiler
3.4.1947 – 19.11.2018

Selon le désir du défunt, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

*Seiler Madeleine
Stephan, Daniel et Wilma
Andreas avec Elin*

La Heutte, décembre 2018

AVIS MORTUAIRE

Le Brass Band Corgémont a la tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur Fritz Liechi
*membre actif de la société
membre d'honneur de la société*

Nous garderons un souvenir ému de notre ami Fritz.

Corgémont, le 3 décembre 2018

Menu spécial

Noël et Saint-Sylvestre

Les restaurateurs de la région vous proposent une grande diversité de plats et menus spéciaux à l'occasion de la Saint-Sylvestre. Champagne et petits fours ne manqueront pas lors du passage à la nouvelle année. Réservez vite votre table en contactant directement l'établissement.



Vert-Bois

*Le resto
privatif pour
votre événement
— petit ou grand —
sur mesure et
sur réservation*

à 2610 Mont-Crosin
www.vert-bois.ch
t. 032 944 14 55
vert-bois@bluewin.ch



**Chalet
Mont-Crosin**

Hôtel - Restaurant

Fermé le 24 décembre

Mont-Crosin 65
2610 Mont-Crosin
032 944 15 64
info@chalet-montcrosin.ch
www.chalet-montcrosin.ch



LE FÉDÉRAL

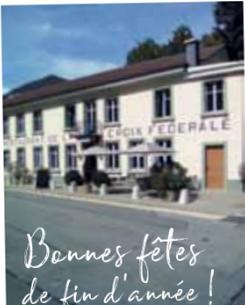
2613 Villeret

Live musique et DJ

Saumon fumé
Toast au beurre

Fondue chinoise fraîche
Bœuf, cheval ou mixte
Frites, riz

Dessert maison
— 67 francs —



**Restaurant
La Croix Fédérale**

Route de Sonceboz 4
2604 La Heutte

*Spécial menu groupe
sur réservation*

Fermé les 24 et 25 décembre
Ouverture 26 au soir

071 310 02 86 | info@fedelaheutte.ch
res@fedelaheutte.ch

*Bonnes fêtes
de fin d'année!*



LA FONTAINE

Pizza au Feu de Bois

HOTEL & RESTAURANT & PIZZERIA

Rue Dr. Schwab 2 | 2610 Saint-Imier | 032 941 29 56

vous propose sa soirée
Entreprise et Privé

Minimum 5 personnes

39 francs
sur réservation

Tous les samedis midi et soir,
quatre sortes de fondues fromage

www.la-fontaine.com

COURTELARY

Un dernier concert haut en couleurs

Les Chambristes présentent Noël aux Balkans



L'ensemble «Les Chambristes» et le «Guralumi Balkan Jazz Trio»

Pour finir l'année, Les Chambristes invitent le Guralumi Balkan Jazz Trio pour un riche programme le jeudi 13 décembre au Temple de Courtelary. Ce trio de jazz balkanique, composé d'une clarinette, d'un accordéon et d'un sarrusophone explore une musique mêlant saveurs jazzy et folk. Avec Les Chambristes, ils joueront à tour de rôle des musiques de divers pays d'Europe. Parmi les compositeurs,

on peut citer Mikis Theodorakis qui représentera la Grèce. On entendra également de très poétiques pièces pour flûte de Charles Koechlin, un quatuor de Franz Danzi, compositeur allemand, et une pièce du polonais Juliusz Karcz écrite pour Les Chambristes. Le compositeur suisse sera Volkmar Andreae.

Jeudi 13 décembre, 20h
Temple de Courtelary
Entrée libre, collecte

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

En assemblée lundi

Les autorités rappellent aux ayants droit que l'assemblée municipale dite du budget se déroulera lundi prochain 10 décembre. La population y est chaleureusement conviée, pour se pencher sur l'avenir de la commune, à travers notamment les prévisions budgétaires à court et moyen termes. Y seront également présentés trois décomptes finaux de travaux effectués récemment dans la localité, ainsi que la modification proposée du Règlement sur la taxe de séjour.

Très actuel, le Règlement communal sur la protection des données sera lui aussi soumis aux électeurs.

Cette assemblée sera par ailleurs l'occasion de recevoir spontanément diverses informations de la part des intéressés, d'aborder les sujets qui les interpellent, dans la gestion du ménage communal. | *cm*

Lundi 10 décembre
20 heures
Salle communale

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT COURTELARY

Sapins de Noël, vin chaud et raclette

Tradition oblige, c'est bien le samedi 15 décembre de 9h à 11h qu'aura lieu au Pré du Roc la traditionnelle vente des sapins de Noël, organisée par la Bourgeoisie de Courtelary. De plus, la SDC dressera au même endroit un couvert afin de pouvoir consommer vin chaud et thé, avec les friandises. En outre, le local de la SDC ouvrira ses portes dès 11h pour l'apéro. A 11h30, une

incomparable raclette garantie pur fromage de la région vous sera servie. Venez nous visiter, le local sera chauffé et les portes seront ouvertes jusqu'à 14h. Nous vous attendons nombreux!

| le comité de la SDC

Samedi 15 décembre dès 9h
Pré du Roc, Courtelary

AGENDA

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

- Fanfare Villeret/Courtelary, centre communal, Courtelary, 20h

- Fanfare Villeret/Courtelary, église de Villeret, 20h

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, Sonceboz, Halle de gymnastique, stands extérieur et intérieur de 11h à 18h, inscription et renseignements: 079 942 54 34, info@ceass.ch, www.ceass.ch

- Nul Bar Ailleurs dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin

- Téléthon, Romont et Orvin

- Chœur vocal Calliope, «Noël au salon», Chapelle des Mottes, 20h

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

- Brass Band Corgémont, 20h, Eglise de Chaindon, Reconvieller

- Concert des Chambristes au Temple de Corgémont, 17h

- Tramusica, église réformée de Tramelan, 17h

LUNDI 10 DÉCEMBRE

- Orvin, assemblée municipale, 20h

- Sonceboz-Sombeval, assemblée municipale, 20h

- Corgémont, ass. municipale, 20h

- Courtelary, ass. municipale 20h

JEUDI 13 DÉCEMBRE

- Vauffelin, ancienne école, les récrés du jeudi, fenêtré de l'Avent, 18h à 20h30

- Les Chambristes, Temple de Courtelary, 20h, entrée libre, collecte

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

- Cormoret, marché de Noël, salle polyvalente, 10h à 18h

- Vente de sapins de Noël, dépôt à Copeaux, Péry, 10h à 12h

- Vente de sapins de Noël, hangar à bois, Orvin, 9h30 à 12h

- Vente de sapins de Noël, hangar à bois, Sombeval, 10h à 11h

- Vente de sapins de Noël, Pré du Roc, Courtelary, 9h à 11h

- Karandach, CCL, 20h

- The Bernhard et Facing The Enemy, Espace Noir, Saint-Imier, 22h

LUNDI 24 DÉCEMBRE

- Noël pour tous, espace de l'école gardienne du Griffon, Saint-Imier, dès 11h

JEUDI 17 JANVIER

- Vauffelin, ancienne école, les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h

EXPOSITIONS

- Le Transsibérien, expo de photographies de Xavier Voiron, jusqu'au 4 janvier, 9h-19h, 7 jours sur 7, à La Roseraie à St-Imier, entrée libre

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

L'assemblée de lundi ne manque pas d'intérêt

Les sujets intéressants ne manqueront pas, durant l'assemblée municipale de lundi 10 décembre, à l'issue de laquelle les autorités invitent tous les participants à un apéritif.

Pour plat principal, cette assemblée aura bien évidemment le budget 2019, dont on rappellera qu'il table sur un excédent de charges de quelque 72 000 francs au compte de résultats, sur un total de charges de l'ordre de 2,7 millions de francs.

Le compte général présente un excédent de charges de près de 36 000 francs. Les services autofinancés présentent eux aussi un excédent de charges, mais les fonds ad hoc permettront de l'éponger sans toucher au niveau des taxes.

Trois crédits

L'assemblée devra ensuite statuer sur deux crédits, le premier de 50 000 francs pour des réfections de la chaussée au Passage des Jardins et le long de l'Envers de la Gare. Le second est un cré-

dit additionnel de 11 000 francs pour la rénovation effectuée du hangar de la voirie.

Trois arrêtés de comptes seront présentés, concernant respectivement les travaux sur le hangar de la voirie justement, l'étude pour le service des eaux et enfin la réalisation de l'Eco-Point communal.

En sus de rencontrer la nouvelle administratrice des finances, Sandrine Sylvant, les participants à cette assemblée recevront donc des informations détaillées quant à l'avan-

cement du projet de rénovation du bâtiment sis Route Principale 16. Rappelons ici que ce projet englobe désormais l'immeuble contigu (Route Principale 14),

Visite préalable

Lundi dès 19h et jusqu'au lancement de l'assemblée, la population est chaleureusement invitée à visiter les immeubles Route Principale 14 et 16, dont la rénovation sera soumise au verdict des urnes, en février prochain. Cette visite vous permettra de mieux comprendre la présentation du projet, qui sera faite en début d'assemblée par le directeur du syndicat scolaire CoViCou, Pierre-Alain Mottaz, et les architectes engagés.

en raison des besoins de surfaces supplémentaires affichés actuellement par l'Ecole à journée continue et par l'Ecole enfantine (1H et 2H). | *cm*

Permis de construire

Après les formalités d'usage, un petit permis de construire a été accordé à Pierre Hinni pour la fermeture partielle d'un couvert existant sur la façade Nord en poteaux en bois et translucides au chemin des Frasses 1, parcelle N° 113, zone Village ancien. Un petit permis a également été octroyé à Daniel Schmocker pour la création d'une place de parc pour deux voitures et la pose d'un Carport, au chemin des Nioles 29, parcelle N° 619, zone M 2.

LA FANFARE VILLERET/COURTELARY

Deux concerts de Noël

Les musiciens de Courtelary et Villeret réunis proposent deux concerts de Noël

Les musiciens, comme le veut la tradition, vous feront découvrir un répertoire musical chaleureux, entraînant, divertissant et festif à la fois.

En plus des traditionnelles mélodies de Noël, des compositeurs tels que Warlock, Vivaldi, Delibes, von Weber, Strauss et Haydn figurent à l'affiche.

Pour se rencontrer et partager un bon moment, deux dates sont à retenir, l'une, le vendredi 7 décembre dès 20h au centre communal de Courtelary et l'autre le jeudi 13 décembre dès 20h à l'église de Villeret.

Entrée libre, collecte. Une petite agape est organisée à l'issue des deux concerts. Bienvenue à tous.



On pourra visiter ces immeubles lundi avant l'assemblée

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

Saintimania

Edition 2019 de la Revue imérienne

« Clap de fin » pour Saintimania

A l'œuvre depuis le début du mois de septembre, la troupe imérienne s'apprête à tourner le dernier chapitre de son histoire. Pas question, pourtant, de solder la 25^e édition ! Du 18 au 26 janvier prochain, elle entend bien terminer l'aventure débutée en 1995 par un feu d'artifice.

Le titre de la revue 2019 ne laisse non seulement pas planer le moindre doute sur l'issue de l'histoire, il dévoile également son cadre. C'est en effet sur un plateau de cinéma que se déroulera ce dernier épisode. De zoom arrière en travelling avant, de contre-plongée en gros plan émouvant, la troupe emportera les spectateurs dans une tornade musicale effrénée. Accompagnée de son orchestre maison, elle enchaînera les medleys enjoués, devenus au fil des ans l'une des marques de fabrique de Saintimania.

Les sketches évoqueront à nouveau les points marquants de l'actualité de l'année écoulée, saupoudrés de menus sarcasmes, d'une pincée de poil à gratter et nappés d'un humour que les acteurs veulent bienveillant. Les sources d'inspiration ne manquent pas, que ce soit chez l'actuel locataire de la Maison-Blanche, dans la sortie de route spectaculaire de Pierre Maudet au Grand Prix d'Abou Dabi ou, plus près de chez nous, dans l'idylle entre la préfète du Jura bernois et le maire de Moutier... Les Imériens ne viennent-ils par ailleurs pas de renouveler leurs autorités ? On saura bientôt lesquels des puissants qui nous gouvernent auront inspiré la troupe.

La fin d'un cycle

Orchestre compris, celle-ci est composée de 21 personnes, une de moins que pour la 24^e édition. Les cinq départs enregistrés depuis janvier dernier ont ainsi pu être presque totalement compensés par l'arrivée de quatre jeunes femmes : Sophie Berberat, Cécile Boillat, Lola Bonnemain et Lorine Zanolari. Les deux premières officiaient précédemment dans les coulisses comme accessoiristes.

Avec l'arrivée, année après année, de nouvelles forces vives, la relève devrait être assurée. Et pourtant, Saintimania, sous sa forme actuelle en tout cas, tirera sa révérence au soir du 26 janvier prochain. « Ce n'est ni de la lassitude ni un manque de motivation », tient à préciser Sandro Morandin, responsable de la troupe. « Nous sommes simplement arrivés à la fin d'un cycle. »

Sur les neuf membres qui composent son comité, plusieurs ont



La troupe de Saintimania dans sa version 2019 à l'heure de la photo de famille. (Photo Olivier Trummer)

en effet d'ores et déjà annoncé leur retrait après la 25^e édition. Parmi la douzaine de chanteurs et danseurs, la moitié est également sur le départ. L'orchestre n'échappe pas à la tendance. Tentés par de nouveaux défis professionnels, plusieurs piliers de Saintimania, malgré ou en raison de leur jeune âge, s'apprêtent à aller tenter leur chance sous d'autres cieux.

Un double anniversaire, ça se fête

« Le tourbillon de la vie est ainsi fait », relève Dario Caminotto qui a marqué la revue de son empreinte durant de nombreuses années et qui donne toujours un coup de main dans les coulisses. A l'heure de tourner « la dernière page d'un livre, d'une épopée, d'une aventure et d'un voyage exceptionnels », il se refuse à se laisser emporter par la nostalgie.

« De tristesse aucune, de regrets surtout pas », assène Dario Caminotto sans hésiter. « Certes, un pincement au cœur et de chaudes larmes nous envahiront au dernier tomber de rideau. Mais je n'y vois pas là une fin, mais un aboutissement. Celui d'une histoire de potes,

devenue celle d'un village, d'une région toute entière. »

Un quart de siècle d'existence pour une revue que beaucoup pensaient voir disparaître après une décennie déjà, puis à 15 et enfin 20 ans, c'est finalement une belle longévité. Pour le comité des manifs du FC Saint-Imier, qui porte la manifestation à bout de bras depuis ses débuts, c'est par conséquent un esprit de fête qui prévaudra tout au long des six représentations programmées en janvier prochain. D'autant plus que Saintimania constituera le premier d'une longue série d'événements marquant en 2019 le 100^e anniversaire du club de football local.

Prélocations du samedi 8 décembre : mode d'emploi

Gageons, dès lors, que cette 25^e et dernière édition de Saintimania sous sa forme actuelle sera prise d'assaut. Cela ayant conduit par le passé à certains malentendus lors de l'ouverture des prélocations, voici ce qu'il faut savoir pour éviter toute frustration.

Pour être assuré d'avoir son sésame pour l'une des six représentations (18, 19, 20, 24, 25 et 26 janvier),

Les 130 fauteuils du balcon (spectacle uniquement) seront à disposition pour les six représentations. A l'exception de quelques places prévues pour les handicapés et leurs accompagnants, il n'y aura par contre pas de chaises devant la scène lors des soirées « dîner + spectacle ». Pour assister uniquement à la revue, il faudra par conséquent prendre des billets pour la galerie ou le jeudi soir dans la salle.

A noter qu'il ne reste que très peu de places à table le soir de la première (18 janvier) ainsi que le samedi 26 janvier. Pour en savoir plus, il est conseillé de se rendre sur le site www.saintimania.ch (réservations, plans de la salle).

A partir du lundi 10 décembre, les réservations s'effectueront directement chez Clientis, au 032 941 47 27, ou dans les succursales de la Caisse d'épargne à Saint-Imier, Courtelary, Sonceboz, Tramelan et La Chaux-de-Fonds.

Le voile est ainsi levé sur l'affiche de l'une des revues les plus courues de l'Arc jurassien. Si vous ne voulez pas manquer le clap de fin et broyer du noir devant un écran noir, ne passez pas à côté de la rue vers Saintimania, épisode 25 !... | BéGé



Trois des quatre nouvelles recrues de la troupe avec, de gauche à droite, Lorine Zanolari, Sophie Berberat et Lola Bonnemain. Manque Cécile Boillat. (Photo Olivier Trummer)

SAINT-IMIER

Transports publics : une nouvelle ère démarrera lundi

Pour une phase pilote de trois ans, des bus dignes d'une ville

Le lundi 10 décembre, les transports publics imériens entreront dans une nouvelle ère, avec l'ouverture d'une ligne digne de ce nom: Marcel Gilomen, conseiller municipal en charge de l'urbanisme et de la mobilité, le soulignait mardi en rappelant que les discussions à ce sujet ont duré plus de trois décennies.

Huit boucles quotidiennes

Ces deux dernières années heureusement, le dossier a pris un rythme soutenu, qui répondra désormais à une demande pressante et durable de la population.

Après consultation de tous les publics-cibles (entreprises employant des travailleurs pendulaires dans le secteur de la Clef, étudiants, écoliers, personnel et visiteurs de l'hôpital, etc), discussions nourries avec les CJ, l'Office cantonal des transports publics et la Conférence régionale de transports, il est offert dès lundi une ligne étoffée, avec une douzaine d'arrêts et huit boucles quotidiennes.

La desserte de la nouvelle zone industrielle – où l'on attend la halte CFF, dans quelques lustres – est en particulier remarquable.

Economies d'échelles

Cette nouvelle ligne s'appuie sur de substantielles économies d'échelle, qui mettra à profit le matériel roulant et le personnel en attente à Saint-Imier pour l'exploitation de la ligne CJ vers Tramelan. Voilà qui explique d'ailleurs l'utilisation de bus de grandes tailles, en tout temps et indépendamment de la fréquentation.

Résultat financier: les coûts estimés pour la commune se montent à 60 000 francs en 2019, 75 000 francs les deux années suivantes.

Travaux en vue et en cours

Chef du service urbanisme et mobilité à la Municipalité, Nicolas Vuilleumier précisait mardi les travaux de génie civil rendus nécessaires par la nouvelle ligne. Travaux dont certains sont en cours, d'autres agendés au printemps prochain.

Un trottoir sera abaissé à l'ouest de La Roseraie, afin de faciliter la manœuvre des véhicules. Dans le prolongement, un arrêt est en cours d'aménagement, avec un quai surélevé qui répond aux normes actuelles en faveur de personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs chaque arrêt sera équipé d'un poteau ad hoc, communément appelé «douche», sur lequel figurera à terme l'horaire détaillé de la nouvelle ligne.

Utilisez-la!

Cette ligne de bus est donc ouverte pour une phase test de trois ans à compter d'aujourd'hui. Il reste à espérer qu'après une si longue gestation, elle rencontrera son public. Sa pérennisation (avec d'éventuelles nouvelles améliorations!) exige en effet une fréquentation suffisante, justifiant les coûts induits par des transports publics dont on sait qu'ils ne peuvent être rentabilisés.

| de

Tous les détails, plans et horaire à l'appui sur www.lescj.ch et en page 2



Parmi la douzaine d'arrêts urbains desservis par les bus des CJ, la gare demeurera évidemment le plus fréquenté

Publireportage

Plein Soleil vous ouvre ses portes

Appartements de 1,5 à 4,5 pièces entièrement rénovés en 2018. Les logements offrent un espace de vie intérieur spacieux et moderne ainsi qu'un balcon avec une vue imprenable.

Vous avez plus de 60 ans ou êtes bénéficiaires d'une rente AI et vous cherchez un endroit où il fait bon vivre? L'immeuble dit «Plein Soleil» organise, samedi 15 décembre 2018, une journée portes ouvertes où il vous sera donné l'occasion de visiter les appartements et de vous renseigner.

Le bien-être des locataires étant une valeur centrale pour la Fondation, le bâtiment a été entièrement rénové aux normes LEA 3 et les logements «sans obstacles» offrent un côté pratique, convivial et moderne.

L'immeuble propose également des espaces communs tels qu'une véranda et un jardin d'hiver. Ces lieux de rencontre ont été créés pour permettre de partager des moments chaleureux entre voisins.

Dans un cadre agréable

Entouré de verdure et au calme, l'emplacement de l'immeuble vous donne la possibilité de faire de belles balades et d'être rapidement au coeur de la cité de Saint-Imier.

De plus, dès mi-décembre 2018, l'immeuble sera desservi plusieurs fois par jour par un bus dont l'arrêt se trouvera à quelques mètres du bâtiment.

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le

toit de l'immeuble. Il s'agit d'un projet pilote en collaboration avec la commune de Saint-Imier. L'électricité sera, dans un premier temps, utilisée au sein de l'immeuble et le surplus, revendu aux services techniques.

N'hésitez pas à contacter la gérance qui se fera un plaisir de vous renseigner, d'organiser une visite et de vous accompagner dans les démarches à faire pour devenir l'heureux locataire d'un appartement de l'immeuble Plein Soleil.

Portes ouvertes

Rue de la Clef 43
Saint-Imier

Samedi 15 décembre
9h30-12h et 13h-15h



Plein Soleil
- SAINT-IMIER -



inovimo

inovimo immobilier sàrl
Rue du Faucon 21
2502 Bienne
032 322 70 33
www.inovimo.ch

Haut de 6 étages
et doté d'un ascenseur,
l'immeuble dispose de:
1 appartement de 1,5 pièces
2 appartements de 4,5 pièces
21 appartements de 2,5 pièces



A l'ouest de La Roseraie, les travaux battaient leur plein cette semaine pour créer un arrêt équipé d'un quai surélevé, permettant un accès au bus dénué de toute barrière architecturale

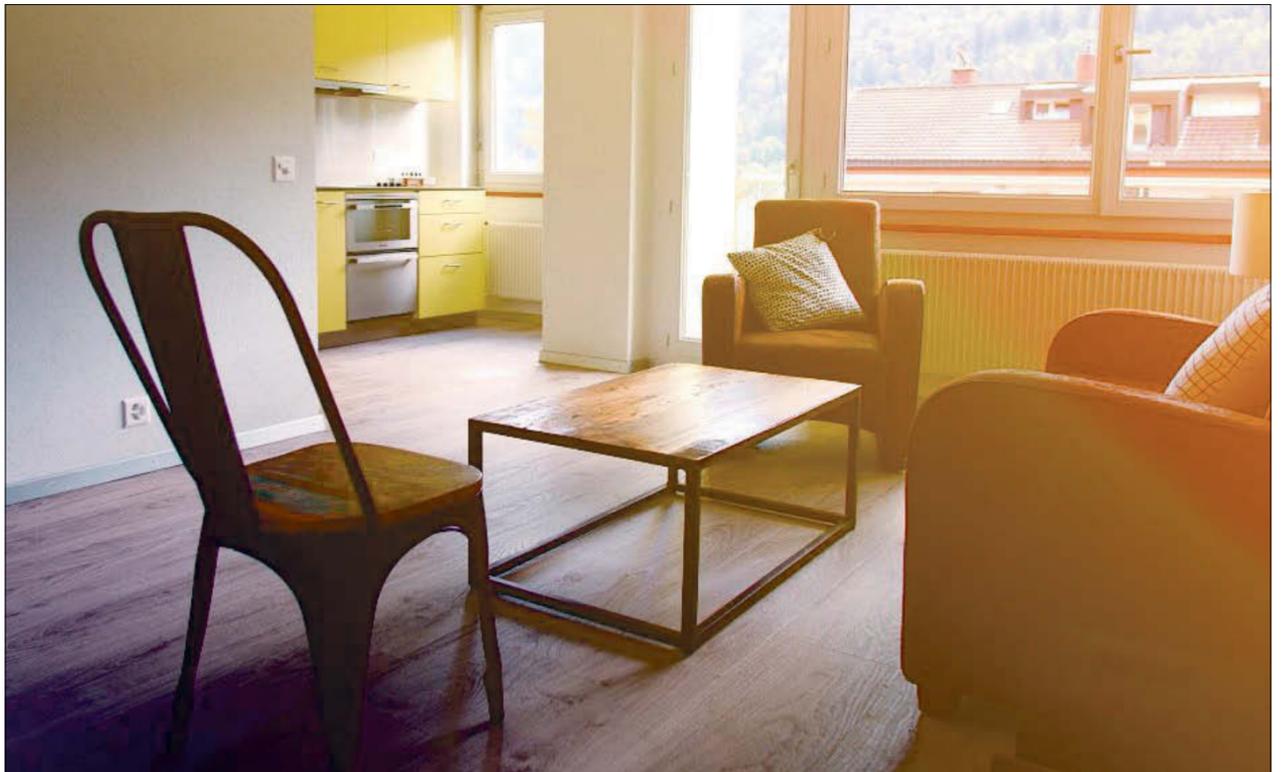
Billets dans le bus, abo un peu partout

Pratiquement, on soulignera que la simplicité règne, puisque les utilisateurs prendront leur billet auprès du chauffeur, moyennant un prix de 2 fr. 30 par course (2 fr. 10 avec l'abonnement demi-tarif). Ledit billet sera valable 30 minutes. Plus économiques, les cartes multi-courses (on paie 5 courses sur 6) et les abonnements s'obtiennent sur tous les supports habituels, dans les gares et sur les sites des CJ et des CFF en particulier. Les abonnements Libero et Onde verte englobent évidemment cette nouvelle ligne.

Dernier détail technique: les départs, de la Gare CFF, se feront

à 6h01, 7h17, 9h40, 11h40, 13h01, 15h40, 16h25 et 17h25, du lundi au vendredi (jours fériés exceptés). La boucle durant à peu près un quart d'heure, les départs de l'arrêt Bakounine se feront quelque huit minutes plus tard. Les samedi et dimanche, la ligne demeure dans sa version actuelle (deux courses gratuites l'après-midi vers l'HJB): départs de la gare à 14h01 et 15h59, arrêts Place du 16-Mars, Collégiale, Bethania, Hôpital, Fontenayes, ceff Industrie et retour à la gare par la Place du 16-Mars.

| de



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER 

Douze heures top chrono !

Dernier spectacle de l'année

Depuis quelque temps déjà, Utopik Family, la compagnie de théâtre basée à Saint-Imier, propose ci et là ses productions d'un jour: les Karandach. Le CCL s'associe à cette première en terre imérienne.

Inspiré de la tradition théâtrale russe des *kapouchnik* (soupe aux choux), en référence à la soupe mijotant dans le foyer des acteurs, le Karandach est un véritable défi. Les comédiens d'Utopik Family ont douze heures pour créer et présenter un spectacle. La journée commence le matin à 8h. Les comédiens se réunissent, proposent puis créent le spectacle et le jouent une seule et unique fois, le soir même, à 20h.

Il s'agit donc d'une expérience théâtrale sans filet. Chaque spectateur a la chance de pouvoir proposer un thème à l'issue du spectacle. Les comédiens prennent ensuite connaissance des propositions du public et, parmi les meilleures, tirent au sort le thème du prochain Karandach.

Samedi 15 décembre, 20h
CCL, Marché 6, Saint-Imier
Réservations au 032 941 44 30



ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Du hardcore pour terminer l'année



The Bernhard

The Bernhard a été fondé dans la région de Bâle en 2014. Influencé par des groupes comme Red Hot Chili Peppers, Royal Blood ou Rise Against, le genre musical va de l'alternatif au blues, en passant par le punk rock, en raison notamment de l'influence mélodique des trois chanteurs.

Facing The Enemy a été formé en 2013 et est originaire

de Lausanne. Le groupe est le fruit d'une rencontre hasardeuse entre ses membres qui voient le hardcore comme une évidence. Le premier EP voit le jour en avril 2016 et confirme les diverses influences musicales du groupe.

Samedi 15 décembre, 22h
Espace Noir, Saint-Imier
10 francs / 12 francs

CERCLES DE L'UNION DE SAINT-IMIER, SONVILIER, COURTELARY-CORMORET

En route vers la 15^e édition de Noël pour tous

Plus de 1400 personnes ont déjà participé à Noël pour tous, une fête organisée par les Cercles de l'Union de Saint-Imier, Sonvilier et Courtelary-Cormoret depuis 2003. A l'étroit dans la grande salle du Cercle de l'Union de Saint-Imier il a fallu trouver une salle qui puisse accueillir une centaine de personnes.

C'est donc le lundi 24 décembre dès 11h, dans l'espace de l'école gardienne du Griffon que Noël pour tous se déroulera.

Vous êtes les bienvenus

La salle du Griffon, rue du Collège 7 est spacieuse, et accessible en ascenseur. Pour les personnes qui le souhaitent, un transport est organisé. Dès 11h, un apéritif en musique avec Japy Melodies est servi autour du sapin de Noël.

Puis un repas de circonstance qui sera suivi de jeux et animations, y compris l'incroyable match au loto et quelques pas de danse. Chacun et chacun repartira avec une petite attention.

N'hésitez pas à venir, les bénévoles vous recevront avec joie et plaisir.

Il est recommandé de s'inscrire, néanmoins chacune et chacun sera accueilli chaleureusement.

L'invitation n'est pas limitée aux habitants du Haut-Vallon de Saint-Imier, mais bien à tous les habitants de la région.

Pour vous inscrire, il suffit de composer un des numéros de téléphone suivant: pharmacie-plus du vallon: 032 942 86 86 ou John Buchs 032 941 41 26.

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les bus menant au Chasseral ont cartonné en 2018

Plus de 30% d'augmentation de fréquentation pour la ligne de bus Nods-Chasseral (CarPostal) et 17% pour le trajet Saint-Imier-Chasseral (CJ)

L'augmentation de fréquentation de la ligne Nods-Chasseral, constatée à la mi-août, est restée constante cet automne pour atteindre 30% de passagers en plus sur l'ensemble de la saison (fin avril à fin octobre). Les comptages, récemment transmis par CarPostal, ont recensé 3309 passagers cette année, contre 2526 en 2017. Une jolie progression pour célébrer les quinze ans de cette ligne initiée par le Parc Chasseral.

Du côté des Chemins de fer du Jura, la ligne de bus depuis Saint-Imier a enregistré une augmentation de 17% sur les trajets en direction du sommet. Le sens aller du trajet de Saint-

Imier à Chasseral, le seul à avoir été comptabilisé, a vu le nombre de passagers passer de 2954 à 3456 entre 2017 et 2018.

Ces chiffres enregistrés durant un été exceptionnellement beau, montrent qu'il est agréable, économique et écologique de grimper au Chasseral en transports publics, ceci afin de désengorger les routes d'accès à ce sommet emblématique situé à 1606,2 mètres d'altitude.

En plus d'être accessible depuis les deux versants, le massif du Chasseral l'est aussi via Les Prés-d'Orvin grâce à la ligne 70 des Transports publics bernois, au départ de la gare de Bienne. A noter que c'est

la seule de ces trois lignes qui garantit une desserte durant toute la saison, et notamment durant l'hiver.

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

CONSEIL DE VILLE DE SAINT-IMIER

Ordre du jour

Séance du jeudi 13 décembre 2018 à 17h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2018
3. Communications du président et du maire
4. Don du Conseil de ville
5. Crédit d'engagement de 1 400 000 francs prévu au plan financier, pour la réalisation du projet pilote de chauffage à distance géothermique dans le secteur HJB - Roseraie - ceff SANTÉ-SOCIAL - décider du mode de financement: préavis au Corps électoral
6. Crédit d'engagement de 1 800 000 francs, prévu au plan financier, pour la réalisation d'un nouveau dépôt pour les Services techniques - décider du mode de financement: préavis au Corps électoral
7. Crédit d'engagement de 250 000 francs, prévu au plan financier, pour la réalisation d'un ascenseur intérieur à la Salle de spectacles - décider du mode de financement: décision
8. Crédit d'engagement sous forme de subvention d'investissement de 885 000 francs (790 000 francs en cash et 95 000 francs d'estimation de la valeur de la donation) pour la réalisation du projet «Maison de la musique» dans le bâtiment de l'ancien manège - décider du mode de financement: décision
9. Rapport final des motions groupées «Révision du Règlement des indemnités, vacations et frais des autorités municipales et des subventions aux partis politiques de Saint-Imier», déposée le 8 mars 2018 par la fraction socialiste, et «Paiement de 50% des jetons de présence en bons CIDE», déposée le 12 mars 2018 à la chancellerie municipale par la fraction libérale-radical: approbation
10. Règlement des indemnités, vacations et frais des autorités municipales, des fonctions officielles et des subventions aux partis politiques de Saint-Imier: approbation
11. Motions et interpellations
12. Petites questions
13. Divers et imprévus.

Réclame

CARROSSERIE FCR
Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

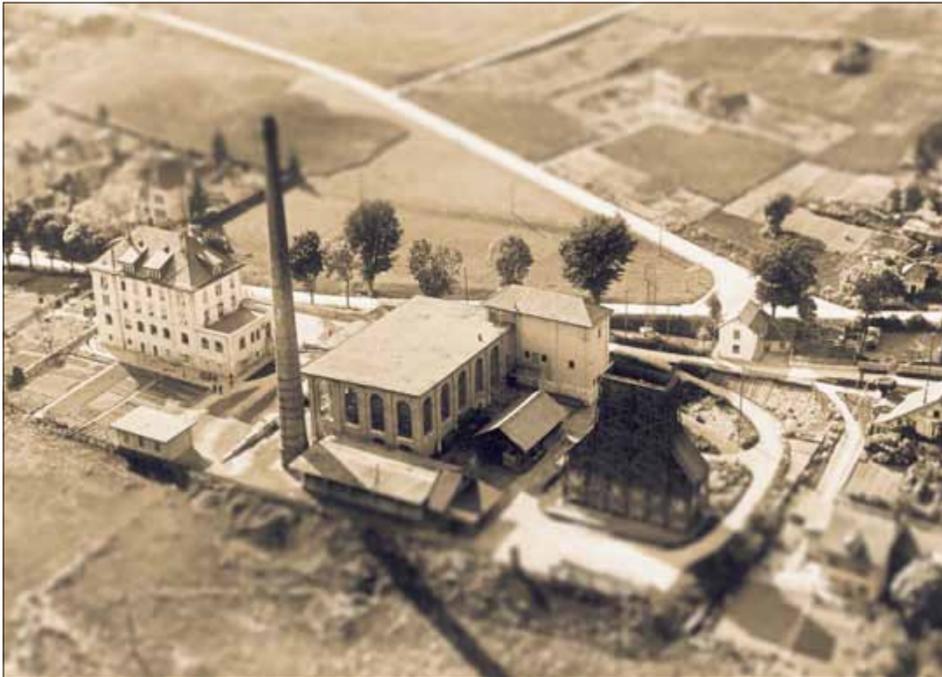
2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch





© Parc Chasseral

Pour son 125^e, La Goule (s')offre un musée unique



En 1929, le site imérien de La Goule, avec son bâtiment administratif et sa centrale de réserve à vapeur



Aujourd'hui, La Goule et ses toitures couvertes de panneaux photovoltaïques

C'est entourée de nombreux invités des mondes politique et économique que la Société des forces électriques de La Goule a marqué son 125^e anniversaire, voici une semaine exactement, puis accueilli le public par une journée portes ouvertes le lendemain.

Discours et festivités achevés, il restera un très joli présent, durable celui-là: le musée électro technique que la société ouvrira au printemps prochain.

Une phase captivante

En décembre 1894, lorsqu'elle commence à éclairer le Vallon de Saint-Imier notamment, avec

son usine hydroélectrique sur le Doubs, La Goule vit des heures mémorables. Mais aujourd'hui, souligne son directeur Cédric Zbinden, elle connaît une période non moins captivante, face au tournant énergétique que sa production cent pour cent renouvelable contribue directement à négocier dans la région.

Sur les Franches-Montagnes, le Vallon de Saint-Imier et Les Brenets, la société approvisionne 8000 clients, soit quelque 12000 habitants.

Une année particulière

Sans doute La Goule est-elle particulièrement motivée à sti-

muler le tournant énergétique, elle qui subit directement les effets du changement climatique. Cette année en tous cas, sa production va souffrir d'un deuxième semestre extrêmement sec. Sa moyenne annuelle se situant autour de 25 GWh, le pronostic était pour le moins réjouissant en juin, lorsqu'on comptait déjà 17 GWh produits. Or sur les six mois suivants, ses machines n'allaient plus fonctionner que très épisodiquement, pour une production réduite à un seul GWh... Décembre, avec le tout récent redémarrage de la production arrêtée début octobre,

rattrapera peut-être ce retard. Quoi qu'il en soit, de plus grande centrale hydroélectrique de Suisse à ses tout débuts, la société est devenue aujourd'hui un acteur qui compte dans la recherche et la promotion de solutions innovantes, elle qui a intégré le projet Swiss Energy Park et qui gère un centre de compétence photovoltaïque auteur d'une grosse cinquantaine d'installations ces quatre dernières années.

Que de trésors!

Grâce à La Goule, qui en est l'un des membres fondateurs, l'Espace découverte Energie

prendra de la densité dès le printemps prochain. La Société des forces électriques ouvrira en effet au public son Expo électrotechnique, dans le bâtiment annexe à son centre administratif. La première partie en a été inaugurée vendredi dernier, et elle regorge de trésors dont la plus grande partie sont tout simplement uniques.

C'est à Georges Cattin, collectionneur franc-montagnard très averti, que la région devra ce nouveau centre d'intérêt touristique. Tous fonctionnels, les machines et appareils présentés là racontent presque deux siècles d'histoire technique,

d'histoire de l'électricité et de ses nombreux (parfois étonnants...) usages.

D'un électroaimant signé Hyppolite Pixii (1808-1835), mécanicien d'Ampère lui-même, à l'une des toutes premières consoles de radioscopie, la première moitié de l'exposition, visitable samedi dernier, réunit déjà quelque 150 appareils et moteurs. Elle va donc encore doubler, jusqu'à une ouverture officielle dont on parlera bien sûr abondamment.

L'exposition sera visible dès le printemps prochain, qui sera présentée par une équipe de guides formés. | de

CEFF ARTISANAT – FORMATION CONTINUE

Deux certificats et un brevet



Jeudi 29 novembre dernier, le ceff Artisanat – Formation continue – a remis les titres de Brevet fédéral de concierge, Brevet fédéral de conseiller en sécurité électrique et Certificat d'Electricien chef de chantier.

C'est la première fois qu'une cérémonie concernant trois formations supérieures post-CFC est organisée. Le Brevet fédéral de concierge en était à sa 3^e volée. Dans cette formation qui comprend six examens finaux réunissant neuf branches autant en théorie, qu'en pratique, deux des candidats ont réussi la totale et ont brillamment obtenu leur brevet. Leurs quatre autres collègues devront repasser une ou deux branches.

Le Brevet fédéral de conseiller en sécurité électrique en est aussi à sa 3^e volée au ceff. Là également, deux candidats ont obtenu leur papier, les autres candidats de la volée ne s'étant pas encore présentés à tous les examens de branches.

En ce qui concerne la nouvelle formation ceff d'Electricien chef de chantier, les neuf candidats ayant suivi la formation complète ont tous obtenu leur certificat.

De la région

Certificat d'électricien chef de chantier: Seiler Beat, Sonceboz, Courtillat Valentin, Saint-Imier. Brevet fédéral de conseiller en sécurité électrique, Rufino Neres Stettle Jonas, Tramelan.

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Une erreur s'est glissée dans le mémo-déchets

La commune de Sonvilier rend attentifs ses citoyens que les deux tournées de ramassage de fin décembre qui figurent dans le mémo-déchets 2018 sont erronées. La tournée du 24 décembre est déplacée au 27 décembre 2018 et comprendra également les montagnes. La tournée du 31 décembre 2018 est quant à elle annulée.

Le mémo-déchets 2019 paraîtra à tous les ménages le lundi 17 décembre 2018 et sera disponible dès cette date sur demande auprès du guichet de l'administration. La première tournée de l'année 2019 aura lieu le 3 janvier.

Le Conseil municipal vous remercie de votre compréhension.

Voitures non-immatriculées, dépôt de pneus et objet

Le Conseil municipal a constaté que de nombreux véhicules hors d'usage sont entreposés non seulement chez des particuliers, mais également sur des places privées et sur le terrain communal sans autorisation.

Nous rappelons aux citoyens que les véhicules qui n'ont pas

de plaques d'immatriculation ne peuvent être stationnés plus de 30 jours sur la voie publique ou privée. L'article 16 al. 1 LD (loi sur les déchets) stipule que les détenteurs de véhicules hors d'usage, de pièces détachées, de pneus, de machines, d'engins et autres appareils ont l'obligation de les éliminer dans

Sacs à ordures officiels

Lors de la tournée de ramassage des déchets du village le mercredi matin, il a été constaté que certains citoyens déposaient des sacs jaunes de Saint-Imier. Nous rappelons aux habitants résidant dans la commune de Sonvilier qu'ils doivent utiliser les sacs à ordures officiels de la commune et uniquement ceux-ci. Les sacs doivent être déposés le jour de la collecte avant 7h sur le trottoir devant les immeubles, afin d'éviter de les

voir éventrés par des animaux et de générer du travail supplémentaire pour nos voyers. Le dépôt sur la voie publique la veille de la tournée est interdit. Les containers doivent quant à eux être munis d'une vignette et les cartons ficelés.

Pour tous les autres déchets qui ne peuvent être mis dans le sac officiel, ils doivent être déposés à la déchetterie à Saint-Imier durant les heures d'ouverture.

Entrées aux matchs

La Municipalité de Sonvilier a reçu 50 entrées pour les matchs de la première équipe des Saint-Bats.

Chaque citoyen intéressé peut venir retirer deux entrées par personne auprès du guichet de l'administration communale.

Election communale

25 novembre 2018

Lors de ce scrutin, 883 personnes étaient habilitées à voter. 439 cartes de légitimation ont été réceptionnées et 410 bulletins de vote ont été comptabilisés, dont 19 bulletins nuls. Le scrutin était régi par la majorité de voix. Rosemarie Jeanneret a été élue avec 243 voix. Stéphane Rub-

ner a quant à lui obtenu 148 voix. L'entrée en fonction de Rosemarie Jeanneret en qualité de Maire sera effective au 1^{er} janvier 2019. Les autorités communales tiennent à féliciter la future Présidente du Conseil municipal et lui souhaite beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle fonction.

Préavis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains.

Première parution d'après les vacances: vendredi 11 janvier.

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier.

TRAMUSICA

Prendre de la hauteur en musique

Le 9 décembre prochain aura lieu le traditionnel concert de Noël de l'ensemble à vent Tramusica



Après un spectacle de printemps en collaboration avec la FSG Tramelan et avant les derniers préparatifs pour l'organisation de la Fête jurassienne de musique en juin prochain, Tramusica souhaite se poser, prendre du recul ou un peu de hauteur!

Après les jeunes musiciens de l'ensemble qui interpréteront trois morceaux, Tramusica vous invite sur le Pic Viktoria à Hong Kong, puis aux côtés de Forrest Gump pour attendre le bus. Après quoi, tous res-

teront contemplatifs devant *Birth, Battle, Silence et Water*, quatre mouvements de l'œuvre du compositeur Bert Apperment *Wonders of Nature*. Pour entrer dans le temps de l'Avent, Tramusica vous proposera *Crazy for Christmas*, un medley de chants de Noël.

Au cœur de ce concert, un trio formé par la pianiste Eni Dibra Hoffmann, la soprano Caroline Feutren et le clarinetiste Gérard Gagnebin, interprétera *Der Hirt auf dem Felsen*, un lied de Franz Schubert. Certains

que ce choix de programme saura divertir les mélomanes, les musiciens de Tramusica se réjouissent de voir un public nombreux.

Dimanche 9 décembre, 17h
Eglise réformée de Tramelan

Je remercie les électrices et électeurs de Tramelan pour la confiance que vous avez témoignée à ma nomination au conseil municipal de notre commune.

En vous souhaitant de bonnes Fêtes de fin d'année, je m'engage pour Tramelan avec un grand MERCI.

Pierre Sommer
Les Reussilles

CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE

Remise de prix

Le 27 novembre a eu lieu, dans les locaux de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary à Tramelan, la remise de prix du concours organisé par la banque lors du Comptoir de Tramelan.

Parmi les 480 participants, trois ont reçu un prix.

Félicitations aux heureux gagnants et un grand merci à tous les participants!



PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Vente du groupe bibliothèque



C'est grâce à Willy Randin, fondateur de « Nouvelle planète » et directeur dès 1970 de l'Hôpital « Albert Schweizer » à Lambaréné, que nous avons fait la connaissance de nos deux amies: Marie-Josée, qui dirige un collège à Haïti, et Mariam, qui s'occupe de l'éducation des femmes et enfants au Burkina Faso. Nous serons le samedi 15 décembre de 9h à 12h30 devant la laiterie Romang.

En plus des douceurs habituelles, vous trouverez également des ouvrages confectionnés par des élèves de primaire. A votre bon cœur!

PAROISSE RÉFORMÉE

Veillée de l'Avent

«A l'approche des fêtes de Noël, prendre le temps de s'arrêter et de remercier Dieu.»

Mercredi 12 décembre à 20h à la maison de paroisse, la paroisse réformée de Tramelan

vous invite à sa traditionnelle Veillée de l'Avent. Ce moment de communion fraternelle sera animé par le pasteur Ph. Kneubühler. Cordiale invitation à toutes et tous.

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

UN HOMME PRESSÉ

VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 18 H
DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 20 H

de Hervé Mimran, avec Fabrice Luchini, Leïla Bekhti. Alain est un homme d'affaires qui court après le temps. Dans sa vie, il n'y a aucune place pour les loisirs ou la famille. Un jour, il est terrassé par un AVC. A l'hôpital, on s'aperçoit que les séquelles de cet accident sont principalement des troubles du langage et de la mémoire. Il est pris en main par Jeanne, une jeune orthophoniste, qui lui réapprend, comme un enfant, à parler et à se reconstruire. En français. 6 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

ASTÉRIX, LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE

VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 8 DÉCEMBRE, 15 H ET 20 H
DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 10 H ET 17 H

de Louis Clichy et Alexandre Astier. A la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique. En français. Durée 1 h 25.

OVERLORD

VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 22 H 15
SAMEDI 8 DÉCEMBRE, 22 H 15
LUNDI 10 DÉCEMBRE, 20 H

de Julius Avery, avec Jovan Adepo, Wyatt Russel. Deux parachutistes alliés doivent détruire durant le D-Day une tour hertziennne en Normandie. Arrivé à destination, les soldats doivent constater que non seulement des soldats nazis leur bloquent le passage, mais aussi des zombies et d'autres créatures surnaturelles. En français. 16 ans. Durée 1 h 50.

MAUVAISES HERBES

SAMEDI 8 DÉCEMBRE, 18 H

reprise.

LES CRIMES DE GRINDELWALD – LES ANIMAUX FANTASTIQUES 2

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 14 H

reprise.

KURSK

MARDI 11 DÉCEMBRE, 20 H

de Thomas Vinterberg, avec Léa Seydoux, Colin Firth, Matthias Schoenaert. Kursk relate le naufrage du sous-marin nucléaire russe K-141 KURSK, survenu en mer de Barents le 12 août 2000. Tandis qu'à bord du navire endommagé 23 marins se débattent pour survivre, au sol, leurs familles luttent désespérément contre les blocages bureaucratiques qui ne cessent de compromettre l'espoir de les sauver. En français. 12 ans. Durée 1 h 57.

MORTAL ENGINES

MERCREDI 12 DÉCEMBRE, 20 H

de Christian Rivers, avec Hugo Weaving, Frankie Adams. Premier cycle du film éponyme du roman de Philip Reeve divisé en quatre cycles

qui racontent la vie dans un futur où les ressources manquent. En français. 12 ans. Durée 2 h 08.

MARCELLO MARCELLO DANS LE CADRE DE CINÉ SENIORS

JEUDI 13 DÉCEMBRE, 14 H 30

de Denis Rabaglia, avec Francesco Misticelli, Elena Cucci. En 1956, dans la pittoresque île d'Amatrello en Italie, une coutume tient les jeunes hommes du village sur le qui-vive: lorsqu'une fille a 18 ans, chaque garçon est invité à porter un cadeau au père pour obtenir son premier rendez-vous. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 37.

ROBIN DES BOIS

JEUDI 13 DÉCEMBRE, 20 H

de Otto Barthurst, avec Jamie Dornan, Taron Egerton, Jamie Foxx. Robin de Loxley revient en Angleterre après avoir combattu durant de longues années au cœur des croisades. De retour à Nottingham, il découvre ses terres saccagées et les habitants totalement ruinés. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 56.

AU ROYAL À TAVANNES

LES BONNES INTENTIONS

JEUDI 6 DÉCEMBRE, 20 H
VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 8 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 17 H

de Gilles Legrand, avec Agnès Jaoui, Alban Ivanov, Michèle Moretti. Isabelle est la mère de deux adolescents qui grandissent dans un environnement protégé. Elle met toute son énergie dans son engagement social en donnant bénévolement des cours de français à des immigrés. En français. 8 ans (sugg. 14). Durée 1 h 43.

BIENVENUE EN AILEVÉTIE WELCOME TO ZWITSCHERLAND

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 11 DÉCEMBRE, 20 H

de Marc Tschudin. Durant trois ans, caméra au poing, Marc Tschudin s'est plongé dans le monde de la gent ailée et de la gent humaine qui peuplent l'Helvétie. Il en a ramené des images captivantes, tendres et ironiques qui changeront notre vision du pays. Départ pour un tour de Suisse sourire aux lèvres. En français. Pour tous. Durée 1 h 20.

CASSE-NOISETTE ET LES 4 ROYAUMES

MERCREDI 12 DÉCEMBRE, 17 H

de Lassen Hallström, avec Keira Knightley, Jack Whitehall, Morgan Freeman, Helen Mirren. Cette adaptation du conte d'Ernst Theodor Amadeus Hoffman «Casse-Noisette et le roi des souris», qui a inspiré le célèbre ballet éponyme, prend vie sur grand écran. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 39.

LES VEUVES

MERCREDI 12 DÉCEMBRE, 20 H
JEUDI 13 DÉCEMBRE, 20 H

de Steve Mac Queen, avec Michelle Rodriguez, Elizabeth Debicki, Colin Farrell, Liam Neeson. Quatre femmes n'ont rien en commun à part une dette laissée par leurs maris criminels morts. Vivant dans le Chicago d'aujourd'hui, au milieu d'un temps incertain, elles créent des tensions... En français. Durée 2 h 10.

UN HOMME PRESSÉ



LES VEUVES



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Honneur à la biodiversité

Des entretiens de haies vont être menés à Cortébert et à Courtelary



© Parc Chasseral

Les travaux d'entretien des haies des Saugières (Cortébert) et des Covets (Courtelary) vont impliquer l'abattage d'une partie des grands arbres et des buissons qui les constituent. Le but est d'apporter de la lumière au cœur de la haie. Cette mesure favorise le développement de la biodiversité, des fleurs aux insectes. Autre effet recherché: la diversification et l'étagement de la haie.

Les espèces qui poussent rapidement, comme le noisetier et le frêne, vont être coupées de manière assez radicale pour favoriser la croissance lente des épineux, par exemple. Le trai-

tement apporté est irrégulier, de façon à favoriser une haie étagée, diversifiée, en laissant notamment quelques arbres isolés. En plus de soutenir la biodiversité, une hauteur de haie variable et des buissons diversifiés sont également intéressants au niveau du paysage.

Ces interventions se déroulent dans le cadre des mesures paysagères le long du Chemin des Anabaptistes, un itinéraire touristique développé par le Parc Chasseral et divers partenaires qui permet de découvrir l'histoire passionnante de cette communauté dans la région. Des mesures au niveau des haies ont déjà été

réalisées à plusieurs reprises par le passé dans le Bas-Val-lon. D'autres travaux, comme la plantation d'allées d'arbres, d'arbres fruitiers ou la restauration de murs en pierres sèches ont aussi été menés dans le cadre de ce projet.

Si vous observez ces travaux d'entretien, ne vous alarmez pas. Ils sont autorisés et réalisés en faveur de la nature. Les mesures sont financées par le Fonds suisse pour le Paysage, le Parc Chasseral, la Fondation pour la protection et l'aménagement du territoire et bien sûr les propriétaires concernés, la Bourgeoisie de Cortébert et la Bourgeoisie de Courtelary.

Vernissage et inauguration

Cet hiver, les skieurs profiteront d'une exposition saisonnière de photos en plein air installée dans la montée des téléskis Sava I et II ainsi qu'en lisière de forêt, en bordure de la piste de ski de fond. Ces deux parties forment l'exposition «Des murs et des hommes», qui retrace l'histoire des chantiers de reconstruction des murs en pierres sèches réalisés avec des requérants d'asile entre Les Vieux-Prés et La Vue-des-Alpes de 2014 à 2018.

Les quelque 40 clichés exposés sont signés Monika Flückiger. Une partie landart, inventée par Ruben Pensa, agrémentera les lieux. Ces deux artistes ont animé durant l'été le site de

La Vue-des-Alpes avec cette même exposition vue par plus de 1500 personnes. La version hivernale est à découvrir jusqu'au 15 mars 2019.

Associées à l'événement, les communes de Saint-Imier et de Val-de-Ruz ainsi que les Bugnenets-Savagnières SA témoignent ainsi de leur intérêt pour la valorisation et l'entretien des éléments paysagers de la région.

Les skieurs bénéficieront par ailleurs d'un nouveau lieu d'accueil fermé qui leur sera réservé au rez-de-chaussée de la Maison Chasseral-Les Savagnières, devant le Kiosque du Terroir. A l'abri des intempéries, il permettra de reprendre des

Infos pratiques

Le vernissage de l'exposition «Des murs et des hommes» et l'inauguration du nouveau lieu fermé de la Maison Chasseral se tiendront le samedi 15 décembre entre 11 h et 12 h 30 aux Savagnières. Les deux événements se tiendront en présence des représentants des communes de Saint-Imier, de Val-de-Ruz, des Bugnenets-Savagnières SA et du Parc naturel régional Chasseral.

forces ou de déguster un apéritif du terroir proposé par Patricia Dumora.

Deux grands « oui »

L'association Parc régional Chasseral a validé ce jeudi soir les deux objets soumis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire. Une quarantaine de membres individuels, collectifs ou représentant les communes ont fait le déplacement. Tous ont accepté les projets portant sur la période 2020-2024 et leur budget afférent ainsi que le principe d'une extension du territoire du Parc à de nouvelles communes.

Quatorze projets constituent l'ossature du programme d'actions pour cette période de 5 ans. Ils gravitent autour de la biodiversité, du développement économique local, du maintien du patrimoine bâti et de la sensibilisation et de l'éducation au développement durable, pour n'en citer que quelques-uns. Le budget annuel moyen est évalué à 2,4 mio de francs. Il devra être accepté par les cantons concernés et par la Confédération, laquelle va l'an prochain analyser l'ensemble des projets et les évaluer en même temps que ceux des 17 autres parcs suisses.

Ces projets 2020-2024 ont été mis en consultation entre la fin août et la mi-novembre. Une trentaine d'organisations, de communes et de membres individuels ont pris position, avec des retours très positifs.

Le second point à l'ordre du jour a suscité quelques questions, auxquelles le pré-



Parc Chasseral

sident Michel Walthert et le directeur Fabien Vogelsperger ont répondu. Il s'agit de l'extension du territoire du Parc naturel régional à de nouvelles communes (Evilard-Macolin, Douanne-Daucher), à l'extension à l'ensemble des localités de Val-de-Ruz (aujourd'hui seules 5 des 15 localités sont membres du Parc, la fusion étant intervenue après la mise en route de la première Charte 2012-2021) ou à Chaumont, qui

fait partie du territoire de la Ville de Neuchâtel. Le principe d'une extension à de nouvelles communes a lui aussi été approuvé à l'unanimité.

Cette extension devra encore être validée par les communes elles-mêmes d'ici fin 2020. Les communes actuellement membres du Parc devront d'ailleurs elles aussi voter au niveau législatif à cette échéance afin d'adhérer à la nouvelle Charte.

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Subventions culturelles

Subventions de projets

L'artiste courtisan Carlton Mahele prévoit l'enregistrement d'un EP de cinq titres de style gospel, pop, dancehall et rumba congolaise. Pour ce faire, il s'entoure de cinq musiciens résidant dans le Jura bernois. Une subvention de 1000 francs a été octroyée à ce projet.

L'ensemble instrumental de La Neuveville est un orchestre d'instruments à cordes amateur. Pour son programme d'automne 2018, il accompagne la harpiste Nadia Gigandet lors de deux concerts à Tramelan et à La Neuveville. Une subvention de 6000 francs a été octroyée.

La 40^e édition de la Fête jurassienne de musique, qui aura lieu en juin 2019, est organisée par l'ensemble à vent Tramusica. Elle a lieu tous les cinq ans, en alternance entre le Jura bernois et le Jura. Entre 10 000 et 15 000 musiciens se produiront à cette occasion à Tramelan. Quatorze communes du Jura bernois apportent

leur aide financière au projet, raison pour laquelle le CJB accorde également un soutien généreux, à hauteur de 15 000 francs.

La saison 2018-2019 du Théâtre de l'Atelier promet un programme qui mêle spectacles à succès et spectacles amateurs de compagnies locales. Quatre spectacles professionnels donnent lieu à 10 représentations et 3 spectacles amateurs sont à voir lors de 21 représentations. Une subvention de 5000 francs a été octroyée comme aide au programme.

Subventions conjointes Jura bernois - Bienne

Fanny Anderegg et Vincent Membrez enregistrent leur premier album avec leur duo «L'Horée». Les deux musiciens développent des compositions personnelles qui mêlent voix, claviers, sons électroniques et loopers. Le CJB soutient ce projet à hauteur de 3000 francs, montant auquel il faut rajouter une aide

complémentaire de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), avec le concours du CAF.

L'Association biennoise Binoculaire propose une création et une présentation d'un diptyque interdisciplinaire intitulé «Empreintes» et «Traces». Le projet mêle textes, vidéos, musique classique et compositions contemporaines. Le recueil de poèmes «Clous» d'Agota Kristof en constitue le fil rouge. Alors que le spectacle «Empreintes» est adapté pour les salles, «Traces» est conçu pour des milieux plus intimes: salles d'exposition, galeries, pour mieux dialoguer avec les œuvres d'art présentes. Les textes seront traduits en allemand et projetés durant les présentations. Le CJB soutient ce projet à hauteur de 1000 francs, montant auquel il faut rajouter une aide complémentaire de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), via le CAF.

Subventions du Fonds du sport

Manifestations sportives

Le CJB a versé six subventions dans le domaine des manifestations sportives:

- A l'Association «Jura'ltitude» pour l'organisation de sa traditionnelle course de marche et vol en parapente, à hauteur de 2000 francs;
- Au Hockey Club de Tramelan pour la mise sur pied du Championnat d'agrès du Jura bernois, à hauteur de 5000 francs;
- Au Football Club La Suze 07 pour l'organisation de son tournoi intercantonal, à hauteur de 5000 francs;
- A la Société de cavalerie de Tavannes et environs pour l'organisation de son concours de dressage, à hauteur de 5000 francs;
- Au Skater Hockey Club de La Neuveville pour son traditionnel tournoi, à hauteur de 5000 francs;
- A l'association «Moutier Trail» pour l'organisation du Moutier

Trail Marathon, à hauteur de 5000 francs.

Matériel sportif

Le CJB a versé cinq subventions dans le domaine de l'acquisition de matériel sportif pour un montant total de 3500 francs: le Club de Hornuss à Tramelan, la Commune de Villeret, le Club de tennis de table de Moutier, le Tennis Cortébert-Courtelary et le Club sportif Belprahon.

Subventions du Fonds de loterie

Une subvention de 5100 francs est octroyée à Jura bernois Tourisme pour l'édition d'une nouvelle carte de promotion touristique, outil permettant de mettre en valeur les atouts du Jura bernois, tant dans la région qu'ailleurs en Suisse.

Durant sa séance plénière du mercredi 28 novembre 2018, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé ou prévisé 18 subventions pour divers projets dans les domaines du sport, de la culture et du Fonds de loterie pour un montant total de 66 600 francs.

Loi sur les constructions (LC)

Le Conseil du Jura bernois préavisait favorablement les modifications de la loi sur les constructions, suite à l'adoption de deux motions chargeant le gouvernement d'adapter les dispositions en vigueur (notamment en termes de compensation de plus-value).

Plan directeur 2018

Après avoir consulté les différentes adaptations prévues dans le Plan directeur 2018, le Conseil du Jura bernois a fourni un préavis positif quant à cette consultation en relevant les points suivants:

- Le plan directeur 2018 prévoit des objectifs relatifs au transport de marchandises mentionnant notamment que le transport et la logistique mis en place doivent permettre de garantir un approvisionnement en marchandises efficace et

durable. Le plan directeur mentionne également que le canton doit veiller à ce que l'accès des régions au réseau de transports de marchandises soit attrayant et à ce que le système y relatif soit performant.

Dans le cadre des négociations avec CFF Cargo, il est donc impératif que ces objectifs soient pris en compte et suivis, spécifiquement pour le Jura bernois qui perd petit à petit l'accès au transport marchandises par rail au profit des

transports par camion, ce qui aurait de graves conséquences sur l'augmentation du trafic poids lourds, entre autres. Le canton doit donc entreprendre les démarches nécessaires pour garantir le transport marchandises par rail dans le Jura bernois.

- D'un point de vue général, le CJB souligne que l'OACOT doit davantage disposer de ressources en personnel afin d'améliorer le traitement des différents dossiers afférents à l'aménagement du territoire.

ENSEMBLE VOCAL CALLIOPE

Un salon ouvert sur le monde

Que diriez-vous d'un Noël dans un salon pour fêter différemment? C'est ce que propose l'ensemble vocal féminin Calliope demain soir avec son projet de fin d'année «Noël au salon». Et il ne s'agit pas de rester dans un salon; l'ensemble propose un véritable voyage musical permettant de découvrir un riche éventail des traditions de Noël à travers le monde. Diversité des langues et des couleurs musicales ainsi que moments d'émotion constitueront le programme de ce concert de l'Avent. Un voyage à ne pas manquer!

Samedi 8 décembre, 20 h
Chapelle des Mottes, 2362 Montfaucon
www.choeur-calliope.ch

Retrouvez
le journal
de la semaine
dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SCHNEEBERGER TRAMELAN
24 h sur 24:
 du vendredi 7 décembre à 18h30
 au vendredi 14 décembre à 18h30
Dimanche et fériés:
 11h-12h, 19h15-19h30
 032 487 42 48

AMAVITA SAINT-IMIER
Samedi 8 décembre:
 13h30-16h, 19h-19h30
Dimanche 9 décembre:
 11h-12h, 19h-19h30
Fériés: selon horaire du dimanche
 032 941 21 94

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
 www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi
et jours fériés: 24 heures sur 24
 0900 93 55 55

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
 0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
 aide et maintien à domicile,
 soins en diabétologie
 079 439 28 95, 032 941 41 21
 samaidd@bluewin.ch
 www.samaidd.com

SASDOVAL
 SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
 www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
 032 358 53 53
 tél. national 0842 80 40 20
 secretariat@sasbasvallon.ch
 www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
 www.cajperj.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
 SAINT-IMIER rue du Midi 6
 Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
 032 941 55 45
 cejare@cejare.ch
 www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
 SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
 032 941 55 55
 contact@m-ici.ch
 www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21
Mercredi: 14h-18h30 (ou animations mobiles : Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)
Un jeudi sur deux: 15h15-18h30
Vendredi: 15h15-18h30 (ou animations mobiles : Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)
 espacejeunesse@saint-imier.ch
 www.e-j-e.ch

BIBLIOPUS UPJ

CORGÉMONT gare
Mardi 8 janvier: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 12 janvier: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 11 décembre: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 11 décembre: 17h45-19h30
 En cas de route fermée ou de travaux,
 le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 14 décembre: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 14 décembre: 16h-17h

SONCEBOZ commune
Mardi 18 décembre: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 14 décembre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
 école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
 collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi et vendredi: 9h-11h et 14h-18h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
 032 941 51 41
 bibliotheque@saint-imier.ch
 www.saint-imier.ch/bibliotheque
 Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER
 collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
 collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
 rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21
 PARCOURS DÉCOUVERTE, BISTROT ET SHOP
Mardi-dimanche: 10h-18h30
Lundi, durant les périodes de vacances régionales et jours fériés: 10h-18h30

Fermetures annuelles: 25 et 26 déc., 1^{er} et 2 janvier, deux semaines en janvier
 032 945 13 13
 welcome@chezcamillebloch.swiss
 www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 9h-9h55
Gym Seniors: mercredi 10h-10h55
 Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.
 079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
 Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
 Maria Concetta Houriet, responsable
 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN Chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
 cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES chapelle
 Sur réservation.
 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
 Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
 ORVIN, au cœur du village
 Ouvert sur demande, entrée libre.
 032 358 18 35, 032 358 17 27
 erwinlehot@bluewin.ch

PATINOIRES

CLIENTIS ARENA
 SAINT-IMIER Beauregard 4
 OUVERTURE POUR LE PATINAGE PUBLIC
 Attention, le planning officiel fait foi!

	Matin	Après-midi
Lundi:	fermé	fermé
Mardi:	fermé	13h30-15h30
Mercredi:	9h-11h45	13h30-15h30
Jeudi:	9h-11h45	13h45-15h30
Vendredi:	9h-11h45	13h30-15h45
Samedi:	10h-11h45	uniquement avec cannes
		14h30-16h45
Dimanche:	autres activités 13h30-15h	

TARIFS D'ENTRÉE
Adulte: 5 francs
Étudiant et AVS: 4 francs
Enfant 6 à 16 ans EXTERNES: 3 francs
Enfant 6 à 16 ans RÉSIDENTS: gratuit
 LOCATION DE PATINS
Adulte: 5 francs
Enfant: 3 francs
 clientisarena.ch

ZURICH ARENA TRAMELAN

Vendredi 7 décembre:
 18h45-19h45, hockey public
Samedi 8 décembre:
 fermé, tournoi postfinance
Dimanche 9 décembre:
 14h à 16h30, patinage
Mercredi 12 décembre:
 14h30 à 16h30, patinage
Vendredi 13 décembre:
 fermé, coupe de patinage artistique

PATINOIRE NATURELLE
SONCEBOZ-SOMBEVAL
 Impasse des Corneilles 2
Lorsque la météo le permet
 Michèle Perrenoud, 032 489 33 50

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1
Lu: 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**
Mardi: 18h-20h **190 cm**
Mercredi: 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**
Je: 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**
Vendredi: 18h-21h **190 cm**
Samedi: 9h-11h **140 cm**

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Fermetures annuelles
 De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi que du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019. Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31
 www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Week-end des 1^{er} et 2 décembre, gardiennage assuré par Stéphane Etique et Michel Schüpbach. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer. Pour « réserver » le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h

032 485 01 53
 c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
 032 488 10 30, admin@corgemont.ch
 www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Me: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
 Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
 Administration : 032 944 15 13
 Mairie : 032 940 20 71
 Voyer : 079 381 68 60
 contact@cormoret.ch
 www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
 Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
 admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
 Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
 032 944 16 01
 admin@courtelary.ch
 www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
 Village 20, 2333 La Ferrière
 032 961 12 77
 Secrétariat : info@laferriere.ch
 Finances : commune@laferriere.ch
 www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
 Métairie des Princes 13
 2723 Mont-Tramelan
 032 487 62 53
 info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (jusqu'à 19h lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
 La Charrière 6, 2534 Orvin
 Case postale 41
 032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
 administration@orvin.ch
 www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
 Grand-Rue 54, 2603 Péry
 032 485 01 50
 commune@pery-laheutte.ch
 www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
 Rue du Collège 5, 2616 Renan
 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
 info@renan.ch, admin@renan.ch
 www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
 Route Principale 1, 2538 Romont
 032 377 17 07
 info@romont-jb.ch
 www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
 Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
 Case postale 301
 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
 info@saint-imier.ch
 www.saint-imier.ch

Réclame

F. VORPE
 POMPES FUNÈBRES
 A votre écoute
 Service jour et nuit
 Espace famille – Salle de recueillement
 032 489 12 38 / 079 250 39 04
 www.pfvorpe.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
 Haut du Village 8, 2536 Plagne
 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
 info@sauge-jb.ch
 www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
 Rue des Prés 5
 2605 Sonceboz-Sombeval
 Case postale 47
 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
 secretariat@sonceboz.ch
 www.sonceboz.ch

SONVILIER
 HEURES D'OUVERTURE
 DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
 administration@sonvilier.ch
 www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier : 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
 Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
 www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
 Rue Principale 24, 2613 Villeret
 032 941 23 31
 admin@villeret.ch
 www.villeret.ch

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
 Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4, 2608 Courtelary
 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
 Claude Sansonnens, Coraline Bolle et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Abonnement annuel: 98 fr.

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La première est bien occupée durant le mois de décembre

Fortes de leurs deux succès consécutifs face aux équipes genevoises de Servette il y a deux semaines et Meyrin le week-end passé, les filles de Saint-Imier occupent la tête du classement de leur catégorie. Reléguées volontairement dans la plus petite catégorie du hockey féminin, avec un contingent renouvelé, elles sont là pour apprendre et cela se passe plutôt bien, en effet, elles sont encadrées par des joueuses expérimentées.

Seconde en embuscade

Le hasard du calendrier a voulu que Courrendlin et Saint-Imier II s'affrontent consécutivement. Et le hasard du hockey sur glace a fait que les Imériens s'imposent avec un score identique lors de ces deux confrontations rapprochées.

Un fait est pourtant à signaler pour la deuxième rencontre : il y a eu des marqueurs différenciés à presque toutes les réussites des jaunes et noirs. Scott Schindler a ouvert les feux après un peu plus d'une minute de jeu et c'est Joric Aubry qui a finalisé l'œuvre en tout début de troisième période. Du coup, les Imériens occupent la seconde place du classement à deux longueurs de Bösingén qui, dit-on, a les dents longues.

Les Juniors A ratent le coche

Les jeunes Imériens menaient de trois unités à la 45^e minute de jeu. Mais cela ne leur a pas été suffisant pour gérer calmement cette fin de rencontre. C'est bien connu, un Franc-Montagnard n'abdique jamais. Les Jurassiens ont égalisé à moins de quarante secondes de la dernière sirène pour s'imposer à la loterie des penaltys. Ce court revers empêche les boys de Paco Beuret d'occuper la seconde marche d'un podium provisoire.

Mois ardu

Outre le fait d'avoir affronté Franches-Montagnes en semaine, second du classement, les gars de Michael Neiningner ont accueilli les Seelandais de Lyss, leader. Les fines gâchettes de l'équipe fanion du club ont cherché à faire trembler les filets du portier seelandais, qui avait réduit à néant leurs efforts lors du match allé. Mais l'effort des Bats ne s'arrêtera pas là, le mercredi suivant ils recevront l'Université Neuchâtel dans le cadre de la Coupe suisse. Et chaque semaine, deux rencontres à domicile sont au menu des joueurs et de leurs supporters : on ne s'ennuie pas en décembre.

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Belle performance face au Locle

En début de championnat, Tramelan avait dû batailler ferme pour contenir l'équipe neuchâteloise en réussissant à obtenir deux points en prolongations, aux tirs au buts.

Cette fois, lors du match retour au Communal, les Requins ont pris leurs distances d'emblée. On a vu un Dick en pleine forme réussir un hat-trick, démontrant ainsi ses capacités déjà révélées la saison passée. Un premier tiers donc en faveur des Jurassiens bernois. Les Loclois ne s'avaient pourtant pas battus d'avance et sont revenus à égalité en milieu de partie.

Les hommes de Bergeron ont su réagir dans le dernier tiers et emporter l'enjeu. Les Loclois ont ensuite relevé la tête, diminuant ainsi l'écart, mais les Tramelots ont réagi suffisamment pour prendre la large. Notons l'excellente performance de Dick qui a obtenu trois réussites ce soir-là.

On a vu des Requins offensifs, bien décidés à appliquer les méthodes apprises par leur entraîneur. Grâce à la rapidité des actions offensives, à un jeu efficace devant la cage adverse ainsi qu'à une vigilance défensive autour d'un gardien à son

affaire, les Tramelots sont sur la bonne voie. Bien dans leur tête et sur leurs patins, les joueurs peuvent bel et bien viser la tête du groupe.

L'équipe occupe actuellement le second rang avec le même nombre de points que Sarine mais une rencontre de plus. La prochaine partie sera une excellente occasion de glaner des points. Le mardi 11 décembre à la Zürich Arena aura lieu un match du tour qualificatif de la Coupe suisse avec la venue de la première équipe de Valais Chablais évoluant en MySports League. Voilà sans doute une confrontation intéressante pour le public tramelot!

Les femmes gardent leur première place

En 3^e ligue, la réserve du HCT a dû plier à l'extérieur face à Courtételle. L'équipe féminine continue son beau parcours et conforte son 1^{er} rang avec 24 points. Les Juniors Top sont venus à bout de Sierre Team, puis se rendront dimanche en Valais. Les Minis A ont pris la mesure des Franches-Montagnes et ils recevront dimanche Le Locle, puis l'équipe de Saint-Imier mercredi. Les Moskitos A ont gagné

Lieu de rencontre

Repas de PME, bar fondue, party raclette, matchs du HC Saint-Imier, autant de moments où la Clientis Arena devient un lieu de rencontres et d'échanges. Pour tous renseignements, adressez-vous à la buvette ou contactez-nous sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre. | gd

1^{er} I. Saint-Imier – Adelboden _____ 1-4
2^e I. Saint-Imier – Courrendlin _____ 8-3
Nov. A Saint-Imier – Moutier _____ 2-1
Mini. A Saint-Imier – Le Locle _____ 7-2
Mosk. A Chx-de-Fds – Saint-Imier _____ 0-6

Nov. A Saint-Imier – Del.-Vallée _____ 0-2
Filles Saint-Imier – Meyrin _____ 5-1
JA Saint-Imier – Franches-M. _____ 5-6

Samedi 8 décembre

1^{er} I. 18 h : Saint-Imier – Lyss
2^e I. 21 h : Saint-Imier – Fleurier II
Nov. A 12 h 15 : St-Imier – Uni. Neuch.

Dimanche 9 décembre

Mini. A 15 h 30 : St-I. – SenSee-Future
JA 13 h 30 : Bulle-La Gruyère – St-Imier

Mercredi 12 décembre

1^{er} I. 20 h 15 : Saint-Imier – Université Neuchâtel (Coupe suisse)
Mini. A 17 h : Tramelan – Saint-Imier

contre Franches-Montagne et recevront ce samedi La Chaux-de-Fonds. Quant aux Moskitos B, ils participaient à un tournoi à Moutier avec une victoire, un nul et une défaite. Bravo au gardien Colin Canti qui a réussi son premier blanchissage dans la cage tramelote!

2^e I. Le Locle – Tramelan _____ 4-9
3^e I. Courtételle – Tramlan II _____ 5-1
SWHL-C Tra. Ladies – Neuch. Hockey A _____ 3-1
JTop Tramelan – Sierre Team VS _____ 11-5
Mini. A Tramelan – Franches-M. _____ 5-4
Mosk. A Franches-M. – Tramelan _____ 5-6
Mosk. B Tramelan – Griffons _____ 4-0
Mosk. B Tramelan – Moutier _____ 1-6
Mosk. B Tramelan – Delémont _____ 4-4

Vendredi 7 décembre

3^e I. 20 h 15 : Tramelan II – Pts-de-Martel

Samedi 8 décembre

2^e I. 17 h 30 : Bulle-La Gruyère – Tram.
Mosk. A 17 h 15 : Tra. – La Chx-de-Fds

Dimanche 9 décembre

JTop 16 h 30 : Valais Chablais – Tram.
Mini. A 17 h : Tramelan – Le Locle

Mardi 11 décembre

Coupe suisse 20 h 15 :
Tramelan – Valais Chablais

Mercredi 12 décembre

Mini. A 17 h : Tramelan – Saint-Imier

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

Défaite mortifiante

Défaite évitable pour Corgémont qui a dominé son dernier match de la tête aux épaules. Bassecourt a fait preuve de réalisme pour s'imposer en jouant regroupé dans sa zone de défense et en pratiquant des contre-attaques chirurgicales qui avaient le don d'assommer les Curgismondains.

Mauvaise entrée en matière pour les gars à Paratte qui étaient déjà menés 4 à 1 avant douze minutes de jeu. La réduction du score par Isler en fin de tiers devait relancer la machine et ce fut le cas, le HCC a littéralement pris le siège des Jurassiens en accumulant les actions

offensives lors du deuxième tiers. Malheureusement, seul Bühler a réussi à transpercer la vigilance du gardien Patas qui lui, a sûrement réalisé le match de sa vie! L'ultime période, une copie conforme à la seconde, comprenait un réel manque de conséquence devant le but adverse pour Corgémont. Cette absence de réalisme est à corriger rapidement pour les prochaines échéances.

Bassecourt – Corgémont _____ 6-5

Dimanche 8 décembre

18 h 15, Saint-Imier :
Corgémont – Neuchâtel YS Bluestar

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE

Ambitions élevées

L'hiver se met en place sur l'Arc jurassien, les athlètes des Centres Régionaux de Performance sont prêts à s'élancer sur les pistes de compétition. Pour appréhender de la meilleure des façons ces premières confrontations, les cadres du Giron Jurassien s'appuieront sur de précieuses heures d'entraînement sur neige et en salle. Alors que les amateurs de sports de neige pourront goûter aux événements locaux dès la mi-décembre.

Après plusieurs années de consolidation, les structures du Giron Jurassien sont aujourd'hui arrivées à maturité. Plus que les bilans sportifs réjouissants des dernières saisons, qui ont à chaque fois dépassé les objectifs fixés, c'est également le regain d'intérêt pour les sports de neige dans la région qui donne des ambitions élevées à l'association. Aujourd'hui, le Giron Jurassien s'implique de façon soutenue dans le développement du Centre National de Performance (CNP) Ouest de Brigue, autant

au niveau alpin que nordique, qui vient d'être labélisé CNP par Swiss-Ski et Swiss Olympic.

« Cette saison, tout est en place pour accompagner les amoureux des sports de neige de la région », se réjouit Dimitri Gianoli, Président du Giron Jurassien. « Avec des événements et des compétitions pour tous les âges et tous les niveaux, tant en alpin qu'en nordique, tout le monde y trouvera son compte. » En effet, en plus des habituelles manifestations organisées dans la région (Coupe Didier Cuche, e-liberty nordix games, Ragusa Ski Cup et Viteos Ski Tour), les ski-clubs et le Giron Jurassien ont également pris des engagements complémentaires pour offrir une panoplie hivernale complète.

Les finales du Trophée Interrégions Ouest seront supervisées par le Giron Jurassien sur les pentes des Bugnenets-Savagnières, alors que les Champions romands de ski de fond se tiendront à La Brévine.

Quant aux novices, ils pourront découvrir le monde du ski nordique grâce à la caravane du Dario Cologna Fun Parcours qui ne fera pas moins de quatre haltes dans la région.

Le Giron Jurassien a pour ambition de populariser ses activités, mais c'est grâce à de solides partenaires qu'il peut pérenniser ses structures et développer son action. « La compagnie d'assurance Helvetia, un partenaire historique des sports de neige, nous rejoint cette saison », annonce Didier Cuche, membre du comité. « Grâce aux différents partenaires qui accompagnent nos activités et nos athlètes, le Giron Jurassien ne laisse personne au bord de la piste, » image le champion. Les ski-clubs régionaux font eux aussi partie du cercle vertueux. Réservoirs de talents sportifs, mais également de bénévoles, ils permettent à la pyramide de l'association d'avoir une base plus solide que jamais.

SKI CLUB TRAMELAN

Une présidente à la tête du club

Au milieu du mois d'octobre s'est tenue l'assemblée générale du SCT au chalet des Bises sous la conduite de Myriam Steinegger, secrétaire et vice-présidente. Elle a salué les 21 membres présents, le président d'honneur L. Bühler et quatre membres d'honneurs : R. Jeanbourquin, D. Glauser, L. Nicolet et Y. Béguelin.

Au cours de l'année écoulée, une admission et une démission ont été enregistrées ainsi qu'une exclusion prononcée, ce qui porte l'effectif de la société à 232 membres (Swiss ski et amicale). Un instant de silence a été respecté en mémoire des membres disparus au cours de cette année.

Dans son rapport, le président de cabane C-A Etienne a rappelé que l'hiver n'a pas été favorable et que le peu de neige a engendré une activité réduite et peu d'entrées financières. Par contre en belle saison, le chalet a été bien occupé et les corvées bien suivies.

Il a remercié toutes les personnes qui ont œuvré à différents niveaux pour assurer la bonne marche du chalet. Il a remercié Gaby Schaer qui a fonctionné comme responsable des réservations durant ces dernières années ainsi que René Tschäppät et son équipe pour les 50 ans de gardiennage.



Steinegger Mathieu, Nicolet Laurent, Graber Gilbert, Scheidegger Sigu, Etienne Claude-Alain, Steinegger-Bühler Myriam, Gyger Jeannette, Tanner Vincent

Le nouveau chef OJ Mathieu Steinegger a pu organiser 21 entraînements avec une moyenne de huit jeunes présents : treize séances ont pu se dérouler sur neige, une à Leysin et douze aux Savagnières.

Pour la saison à venir, les entraînements auront lieu un week-end sur deux avec une aide souhaitée pour remplir au mieux cette tâche. Au chapitre des comptes, l'exercice écoulé boucle avec un bénéfice de 2000 francs. Le budget prévu reste équilibré avec une somme de 16500 francs pour les dépenses et rentrées prévisibles.

Au comité, une bonne nouvelle a été annoncée, en effet, Myriam Steinegger a accepté la présidence et a été nommée par acclamation. La vice-présidence reste vacante alors que le poste de secrétaire pourrait être partagé entre PV et correspondance/convocations. Un appel est lancé auprès des membres pour assurer ces fonctions.

Dès lors, le comité se présente ainsi : présidence : Myriam Steinegger, vice-présidence et secrétaire : vacants, caissier : Vincent Tanner, chef technique : Gilbert Graber, chef OJ : Matthieu Steinegger, site internet : Siegfried Scheidegger. membres : Fabrice Droz, Jeannette Gyger et Laurent Nicolet.

Voici les activités hivernales et estivales prévues : 21 décembre soupe aux pois, concours des écoliers (vendredi de la semaine de sport), concours locaux (ski alpin et ski de fond) selon l'enneigement, sortie ski nocturne OJ (Prés d'Orvin ou Pâquier) descente aux flambeaux (soirée pleine lune 19 janvier ou 16 février) et week-end pour les familles (16-17 mars à Leysin).

Enfin, une solution judicieuse a été présentée pour remettre en bonne place l'inscription Ski Club Tramelan (côté ouest du chalet) disparue depuis les années 1939-1945.

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Des buts marqués à la chaîne

Samedi passé, le HC Reuchenette a affronté Le Fuet-Bellelay, pour un match qui a bien débuté. En dix minutes, le capitaine Fabian, meilleur marqueur de la ligue actuellement, est parvenu à scorer à trois reprises, suivi de près par Nicolas. Le seul but de Fuet-Bellelay a été marqué parce que le gardien Hervé n'était pas prêt à l'engagement proche de ses filets.

Patrick a enfoncé le clou en inscrivant le 5^e but avant le premier thé. Le tiers médian a été émaillé de chamailleries et même d'une expulsion d'un joueur de Reuchenette pour un coup de canne dans le service trois pièces de l'adversaire. Il en coûtera quelque 250 francs à Patrick. Mais les frangins Gamboni, Willy puis Kevin, ont remis de l'ordre dans cette demi-heure de tension en scarrant à 34 secondes d'intervalles. Nicolas pour la deuxième

fois a marqué le 8^e but. Avant la deuxième pause, le gardien adverse a écopé de deux minutes pour dureté excessive.

Le dernier tiers a été plus serein du point de vue des pénalités, par contre le gardien adverse avait fort à faire. Kevin, Willy, Claudio, Jonas et à nouveau Willy ont percé sa défense et permis à leur équipe d'être la meilleure au nombre de buts

marqués et d'être deuxième derrière Gurmels au classement. En ce qui concerne la vie du club, n'oubliez pas de vous inscrire pour la Fond'air au 079 451 02 20 de 18h30 à 20h30. | vv

Reuchenette – Le Fuet-Bellelay _____ 13-1

Samedi 8 décembre
20 h 15, Moutier : Recon. – Reuchenette

CLUB DE PATINAGE SAINT-IMIER

Noël sur la glace

Le vendredi 14 décembre de 16h à 17h15, le CPSI invite les enfants de l'école de patinage, des bisounours et les patineuses des groupes étoiles à sa traditionnelle fête de Noël, qui sera riche en surprises et animations. Vous êtes cordialement invités

à y prendre part. Il semblerait même que le Père Noël s'est remis au patinage et qu'il compterait s'arrêter à la Clientis Arena. Le comité, les professeurs et moniteurs vous attendent nombreux et nombreuses pour partager ce moment festif.

VOLLEY CLUB TRAMELAN

D Coupe Tramelan-VFM _____ 3-1
D M15 Tram. – La Suze mixte* _____ 3-0
D M19 Val Terbi – Tramelan _____ 0-3
D 3^e I. VEBB – Tramelan _____ 1-3

Vendredi 7 décembre

H 3^e I. 20 h 45, CIP : Tra. – Val Terbi L

Samedi 8 décembre

D M15 13 h 15, Oiselier A :
Porrentruy B – Tramelan

Dimanche 9 décembre

D M19 14 h, Lac 1 : Tram. – Porren.
D M19 16 h 30, Lac 1 : VEBB – Tram.
D M15 12 h 45, Lac 2 : VEBB – Tram.
D M15 14 h, Lac 2 : Tram. – Porren.

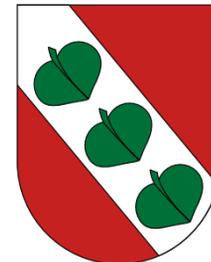
Tarifs

Rédac.: 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Délais de remise des publications

Mardi 12h

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Brasserie BLZ – Company Sàrl., Le Coin 21, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelle N° 214, au lieu-dit: « Le Coin 21 », commune d'Orvin.

Projet: demande déposée après coup pour le changement d'affectation portant sur la création d'une brasserie, transformations intérieures, installations de cuves et machines amovibles pour confection de bières artisanales et création d'un espace pour la vente.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte HAI.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 30 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 30 novembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Monsieur Francis Boder, Petit Moulin 116, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Monsieur Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelles N° 2418 et 2419, au lieu-dit: « Le Petit Moulin 116 », commune d'Orvin.

Projet: aménagement d'un logement dans les combles et création de 5 Velux dans la toiture du bâtiment N° 116, aménagement d'un chemin d'accès le long de la route cantonale pour relier le bâtiment 116a depuis l'Ouest, couverture du silo-tranché existant et démolition des barrières (aire de sortie des vaches supprimée) devant le bâtiment 116d.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 64 OC.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 6 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenastrasse 6, 3050 Berne.

Auteur du projet: Hitz und Partner SA, avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.

Emplacement: parcelle N° 373, au lieu-dit: « Chemin du Pont », La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: échange des antennes sur une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA/LHET.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 6 janvier 2019 inclusivement auprès de l'ad-

ministration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Règlement relatif à l'école à journée continue

L'assemblée municipale du 19 juin 2018 a adopté le règlement relatif à l'école à journée continue des communes municipales de Renan et Sonvilier. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre dans le délai imparti, il entre rétroactivement en vigueur le 1^{er} août 2018.

Renan, le 7 décembre 2018

Le Conseil municipal

Ordonnance relative à l'école à journée continue

Lors de sa séance du 24 avril 2018, le conseil municipal de Renan a adopté l'ordonnance relative à l'école à journée continue des communes municipales de Renan et Sonvilier. Cette ordonnance entre rétroactivement en vigueur au 1^{er} août 2018, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

L'ordonnance susmentionnée est déposée au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture du guichet.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Renan, le 7 décembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: L'atelier 39, Denis Marguet, rue du Premier-Août 39, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: L'atelier 39, Denis Marguet, rue du Premier-Août 39, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Adresse du projet: parcelle N° 639, rue Plein Soleil 16, 2616 Renan.

Descriptif du projet: construction d'une maison familiale, zone H2, quartier des Etoblon.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation.

Dépôt public: du 30 novembre au 30 décembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 OPC).

Renan, le 30 novembre 2018

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Renan se chauffe SA, rue des Convers 10, 2616 Renan BE.

Auteurs du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt et Viret Architectes SA, Ch. du Champ-du-Moulin 58, 2503 Biene.

Emplacement: parcelles N° 4, 9, 17, 25, 28, 33, 37, 56, 60, 65, 71, 79, 106, 114, 133, 146, 153, 370, 376, 382, 410, 428, 436, 440, 465, 484, 533 et 563, aux lieux-dits: « La Gare, Passage de Chevreuils, Rte des Convers, Ami-Girard, L'Auge du Bois, rue de l'Erguël, Grand-rue, rue Samuel d'Aubigné, rue du Collège, rue des Etoblon, rue Berthold-Vuilleumier et rue de l'Endroit », Commune de Renan.

Projet: réalisation d'un chauffage à distance à partir d'énergie renouvelable comprenant la construction d'une centrale de production de chaleur sur la parcelle N° 533 (La Gare) et réseau de distribution à travers le village (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: zones: ZBP A, ZPB B, ZPB H, H3, routes communales, ZAC, C et route cantonale.

Dérogation: art. 80 LR.

Zone de protection: périmètre de protection du site bâti.

Recensement architectural: ensembles bâtis A à H.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 6 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan BE. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Theubet Pierre-André, rue des Etoblon 21, 2616 Renan.

Auteur du projet: Theubet Pierre-André, rue des Etoblon 21, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 10, rue des Etoblon 21, 2616 Renan

Descriptif du projet: isolation du toit, remplacement de la ferblanterie et des tuiles, zone H2, quartier des Etoblon.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 OPC).

Renan, le 7 décembre 2018

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: M. Glenn Gaillard, Droit des Convers 96, 2616 Renan BE.

Emplacement: parcelle N° 249, au lieu-dit: « Droit des Convers 96 », commune de Renan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une chaudière à pellets, changement des

fenêtres et de la porte d'entrée et isolation du plafond du sous-sol et du plancher des combles.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Recensement architectural: objet C, digne de protection, classé par contrat de classement du 05.08.2012.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 6 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Nuara David, Les Pargots 10, 2416 Les Brenets.

Auteur du projet: ABITEK Sàrl, Rte de Corcelles 5,1530 Payeme.

Adresse du projet: parcelle N° 644, Rue Plein Soleil 3, 2616 Renan.

Descriptif du projet: construction d'une maison familiale, zone H2.2, quartier des Etoblon.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation.

Dérogations: –

Zones 1 périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPe).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 7 décembre 2018

Le Conseil municipal

Réclame



Aider tous les jours

La continuité est la clé de la réussite. En étant marraine ou parrain de projet, vous aidez à implanter durablement un projet de l'UNICEF de votre choix à raison de 360 francs par an. Merci de votre aide.
www.unicef.ch

Saint-Imier



Election à la mairie, du 25 novembre 2018

Nom et prénom	Résultat
Tanner Patrick	Elu tacitement

Election du Conseil municipal, du 25 novembre 2018

Sont élus
Alternative régionale et communale (ARC)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
01.01	Berberat Jean Luc	846
01.02	Iles Josika	755
01.03	Tanner Paula	714

Est élu
Socialiste et sympathisants (PS)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
02.02	Zimmermann Olivier	483

Sont élus
Les libéraux-radicaux (PLR)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
03.05	Jeanneret Corentin	851
03.01	Gilomen Marcel	731

Viennent-ensuite
Socialiste et sympathisants (PS)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
02.01	Zürcher Bettina	394

Viennent-ensuite
Les libéraux-radicaux (PLR)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
03.03	Bastardo Michel	610

Election du Conseil de ville, du 25 novembre 2018

Sont élus
Alternative régionale et communale (ARC)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
01.06	Domon Patrick	794
01.09	Meyer Michel	763
01.01	Berberat Jean Luc	745
01.08	Iles Josika	740
01.13	Tanner Paula	725
01.03	Chiesa Josefa	720
01.14	Thommen Swann	717
01.12	Pessotto-Bueche Florine	694
01.15	Voisin Claude	689
01.10	Perotto Raphaël	682
01.02	Bussian-Leblois Morgane	677
01.11	Perret Danika	667

Sont élus
Socialiste et sympathisants (PS)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
02.01	Beck Elisabeth	561
02.02	Fiechter Springenfeld Nathalie	547
02.08	Ruchonnet Michel	493
02.09	Zimmermann Olivier	476
02.11	Carnal Vital	462
02.05	Ruchonnet Marie	456
02.07	Pepe Gerolamo	439

Sont élus
Les libéraux-radicaux (PLR)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
03.23	Spielhofer Cédric	853
03.13	Gerber Denis	801
03.29	Jeanneret Corentin	796
03.15	Gerber Jean-Paul	754
03.07	Brahier Vincent	751
03.21	Nikles Mathias	737
03.11	Doutaz Yann	723
03.09	da Silva Samuel	671
03.03	Tharin Gisèle	651
03.05	Aellen Gaëtan	651
03.25	Tharin Christian	646
03.19	Müller Daniel	613

Viennent-ensuite
Alternative régionale et communale (ARC)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
01.07	Garraux Philippe	647
01.04	Comte Michèle	611
01.05	Comte Roger	594

Viennent-ensuite
Socialiste et sympathisants (PS)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
02.13	Springenfeld Loïc	428
02.03	Zürcher Bettina	413
02.10	Bassard Gérald	409
02.04	Lambert Mélanie	380
02.12	Rodrigues Diamantino	380
02.06	Stöcklin Regina	378

Viennent-ensuite
Les libéraux-radicaux (PLR)

N°	Nom et prénom	Nbr. de voix
03.01	Häller Joëlle	608
03.27	Bastardo Michel	599
03.17	Luginbühl Jean-Michel	587
03.31	Gilomen Marcel	355

Commentaire:
M^{mes} Josika Iles (ARC) et Paula Tanner (ARC) ainsi que MM. Corentin Jeanneret (PLR), Jean Luc Berberat (ARC) et Olivier Zimmermann (PS) ayant été élus au Conseil municipal, les viennent-ensuite suivants siégeront au Conseil de ville dès le 1^{er} janvier 2019: M^{mes} Michèle Comte (ARC) et Joëlle Häller (PLR) ainsi que MM. Philippe Garraux (ARC), Roger Comte (ARC) et Loïc Springenfeld (PS).

Arrêté de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19.12.1958 (LCR) et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29.10.2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête, en accord avec l'office des ponts et chaussées du canton de Berne, la décision d'introduction et d'abrogation des restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Interdiction générale de circuler dans les deux sens, riverains, trafic agricole, et cyclistes autorisés
Rue des Fontenayes, en direction de l'ouest, à partir de l'embranchement menant à Fontenayes 4 à 10 et rejoignant la route de Sonvilier (route cantonale).

Accès interdit, riverains, trafic agricole, et cyclistes autorisés
Rue des Fontenayes, entre l'embranchement menant à Fontenayes 4 à 10 et la route de Sonvilier (route cantonale), sens de circulation autorisé de l'amont vers l'aval.

Abrogation: la restriction de circulation approuvée par la décision N° 2298 du 18 mars 1969, entre le bâtiment sis Fontenayes 30 jusqu'à la jonction avec la route de Sonvilier (route cantonale) est abrogée.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Saint-Imier, le 7 décembre 2018
Au nom du Conseil municipal
Le président: P. Tanner
Le chancelier: B. Grossenbacher

Permis de construire 18-77

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Benjamin Demont et Heidi Demont, rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 186, rue du Temple 3 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement de cinq fenêtres.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

Cerebral
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme
moteur cérébral www.cerebral.ch

Nous remercions la maison d'édition pour son aide lors de la réalisation de cette annonce.

Compte postal: 80-48-4

Zone d'affectation et de constructions: ZM1 C3b.
Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre archéologique.
Objets protégés: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 30 novembre 2018 au 3 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 novembre 2018
Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 18-65

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Anne Defrancesco et Carlo Defrancesco, rue du Soleil 6, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: pga architectes, rue du Brue 24-26, 2613 Villeret.
Adresse du projet: BF 2118 (projet de division en cours), rue Paul-Charmillot 17, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une maison familiale partiellement enterrée et d'un garage et locaux techniques enterrés.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.
Dérogations: art. 27 RAC (distance entre les bâtiments).
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: –
Dépôt public: du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 décembre 2018
Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 18-02

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Zequir Murseli, route de Grandcour 37, 1530 Payerne.
Auteur du projet: Sherif Zenuni, chemin de Maupas 13, 1628 Vuadens.
Adresse du projet: BF 1053, rue Pierre-Jolissaint 28, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'un immeuble d'habitation de quatre appartements.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: M1 C4b.
Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: Périmètre de protection et de conservation du site bâti
Objets protégés: –
Dépôt public: du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 décembre 2018
Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction

Requérant: Edgar Schönbächler, Vy-d'Etra 18, 2000 Neuchâtel.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconviiler.
Propriétaires fonciers: Edgar et Isabelle Schönbächler, Vy-d'Etra 18, 2000 Neuchâtel
Projet: remplacement du toit (charpente et couverture) au lieu-dit « La Combe 46 » sis sur parcelle N° 317 du ban de Vauffelin, hors zone.
Dérogation: art. 24c LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 19 novembre 2018
Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Monsieur Gerber Samuel, Rue de l'Envers 27c à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Monsieur et Madame Gerber Samuel et Rachel, rue de l'Envers 27c à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Monsieur Gerber Samuel, Rue de l'Envers 27c à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: agrandissement de l'atelier de menuiserie. Lieu-dit: rue de l'Envers 27c, parcelle N° 738, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations: béton; construction portante: bois; façades: bois, couleur brun; toit: 1 pan 15° couleur brun.
Protection des eaux: le bâtiment n'est pas raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 7 décembre 2018

Bureau communal

Sonvilier



Règlement concernant le financement spécial relatif à l'assainissement du stand de tir

L'assemblée municipale du 7 juin 2018 a adopté le règlement concernant le financement spécial relatif à l'assainissement du stand de tir pour la commune municipale de Sonvilier. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil municipal

Règlement relatif à l'école à journée continue

L'assemblée municipale du 7 juin 2018 a adopté le règlement relatif à l'école à journée continue des communes municipales de Renan et Sonvilier. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre rétroactivement en vigueur le 1^{er} août 2018.

Le Conseil municipal

Ordonnance relative à l'école à journée continue

Lors de sa séance du 30 avril 2018, le conseil municipal de Sonvilier a adopté l'ordonnance relative à l'école à journée continue des communes municipales de Renan et Sonvilier. Cette ordonnance entre rétroactivement en vigueur au 1^{er} août 2018, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

L'ordonnance susmentionnée est déposée au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture du guichet.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Le Conseil municipal

Modification du règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation

L'assemblée municipale du 7 juin 2018 a adopté la modification du règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation pour la commune municipale de Sonvilier. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, elle entre rétroactivement en vigueur le 16 juillet 2018.

Le Conseil municipal

Election communale du 10 février 2019

Une élection communale est planifiée le 10 février 2019 afin de repourvoir le poste de conseillère municipale de Rosemarie Jeanneret, élue en tant que Maire le 25 novembre 2018. Pour ce faire, toute personne intéressée à repourvoir au poste de conseiller/ère municipal(e) afin de participer activement au développement du village est priée de prendre note de la procédure suivante conformément au règlement concernant les élections aux urnes de la commune de Sonvilier:

Date de l'élection (art. 5)
L'élection du/de la Conseiller/ère municipal(e) est fixée au 10 février 2019 en même temps que les votations cantonales et fédérales.

Liste des candidats et candidates (art. 22)

- 1). Les listes des candidats et candidates sont à déposer auprès du secrétariat communal jusqu'au lundi 7 janvier 2019 à 17 heures.
- 2). Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins dix électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste où ils et elles se trouvent.
- 3). La procédure de récolte de signatures, ainsi que la procédure d'élection sont réglées dans le règlement communal des élections aux urnes du 15 février 2002.

Signature (art. 22)

- 1). Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction.
- 2). Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Manque de candidature (art. 27)

- 1). Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible.
- 2). Le secrétariat communal annoncera dans la *Feuille officielle du district de Courtelary*, au plus tard le 18 janvier 2019, s'il manque des candidatures valables.

Election tacite (art. 36)

- 1). Si le nombre de candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à repourvoir, le Conseil communal proclame et élit tacitement tous les candidats et candidates concernés.
- 2). L'élection tacite sera publiée, si nécessaire, dans la *Feuille officielle du district de Courtelary*, dès que possible.

Le Conseil municipal

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2018 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie jusqu'au 5 janvier 2019 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 032 941 54 24.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 3 décembre 2018

Secrétariat de bourgeoisie

Réclame

En finir avec la faim grâce à l'agriculture bio.

Faites un don de 10 francs: envoyez « give food » par SMS au 488 swissaid.ch/bio

SWISSAID **Aider avec courage.**

Villeret



Modification mineure du Règlement de Quartier 'Champs du Clos' au sens de l'art. 122 al. 1 de l'Ordonnance du 6 mars 1985 sur les Constructions (OC, RSB 721.1)

Décision du Conseil municipal relative à la suppression des art. 9 et 23 du Règlement de Quartier 'Champs du Clos' (publication selon l'art. 122 al. 8 OC)

Le Conseil municipal de Villeret a arrêté la modification mineure susmentionnée en date du 12 novembre 2018.

La décision du Conseil municipal peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT), Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration municipale aux heures d'ouverture des guichets (lu-ve 9h à 12h).

Villeret, le 3 décembre 2018

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Villeret Energie SA, L'Orée du Bois 12, 2613 Villeret.

Auteurs du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt et Viret Architectes SA, Ch. du Champ-du-Moulin 58, 2503 Bienne.

Emplacement: parcelles N°s 1, 8, 13, 14, 30, 32, 36, 37, 72, 75, 108, 112, 121,183, 243, 244, 255, 277, 281, 290, 294, 645, 651, 655, 779, 785 et 802, aux lieux-dits: «Les Champs du Clos, rue Jacques-René Fiechter, rue du Brue, rue de la Bosse, rue Principale, rue des Longines, Les Pontins, rue de la Gare, rue de la Vignette et Combe-Grède», Commune de Villeret.

Projet: démolition d'une remise, réalisation d'un chauffage à distance comprenant la construction d'une centrale de production de chaleur sur la parcelle N° 779 (Les Champs du Clos) et réseau de distribution à travers le village (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: PQ Champs du Clos, H2, H3, Village, EU et route cantonale.

Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR, 9 et 21 RPQ «Les Champs du Clos».

Recensement architectural: ensembles bâtis A, B et C.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 30 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 novembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Straumann Villeret S.A., Les Champs du Clos 2, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Pierre Liechti Architectes S.A., dipl. SIA HES SWB, rte de Soleure 1a, case postale 6084, 2500 Bienne 6.

Propriétaire foncier: Straumann Villeret S.A., Les Champs du Clos 2, 2613 Villeret.

Projet: accès définitif à la route cantonale au sud-est de l'usine (cet accès existe déjà, mais en version provisoire).

Emplacement: parcelle N° 784, lieu-dit: Les Champs du Clos 2, plan de quartier «Les Champs du Clos».

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 6 janvier 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 4 décembre 2018

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Heures de fermeture les 31 décembre 2018 et 1^{er} et 2 janvier 2019

La nuit de Saint-Sylvestre, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite. La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2019, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2019, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à 3h30 au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

*La Préfecture du Jura bernois Courtelary
La préfète: S. Niederhauser*

ASSOCIATION RÉGIONALE JURA-BIENNE

Plan directeur sectoriel VTT du Jura bernois

L'Association Régionale Jura-Bienne lance une Procédure publique d'information et de participation concernant le plan directeur sectoriel VTT du Jura bernois.

Durée: du 3 décembre 2018 au 25 janvier 2019

Les documents du plan directeur sectoriel peuvent être consultés au secrétariat de l'ARJB, à Bévillard, ou téléchargés sur le site internet www.arjb.ch

Une séance d'information publique se tiendra le 15 janvier 2019 à 20h à la salle communale de Tavannes.

Délai de remise des publications officielles: MARDI 12H